



# BUSINESS & FINANCE *International*

## PRODUITS PETROLIERS

**PAUL BIYA PRESCRIT LA  
LIBÉRALISATION DES  
IMPORTATIONS AU CAMEROUN  
P.8**

## AFRILAND FIRST BANK

**OBTENTION DE TROIS  
CERTIFICATIONS ISO 9001-2015,  
GAGE DE MEILLEUR QUALITÉ DE  
SERVICES AU CAMEROUN  
P.15**

## TRIBUNE

**RAPATRIEMENT DES  
RECETTES D'EXPORTATION:  
PARLONS-EN ! P.22**



**CLAVER GATETE**

**SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA CEA**

**« L'AFRIQUE EST UNE SOURCE DE  
SOLUTIONS POUR SES PROPRES DÉFIS  
ET POUR CEUX DU MONDE »**



**Wafa Assurance Vie  
Cameroun**

Source de confiance

# SE PROJETER DANS L'AVENIR AVEC **CONFIANCE**

C'EST OPTER POUR LES

**SOLUTIONS CORPO**

DE Wafa ASSURANCE  
VIE CAMEROUN



**INDEMNITÉS DE  
FIN DE CARRIÈRE**

**PRÉVOYANCE  
COLLECTIVE**

**RETRAITE  
COLLECTIVE**



**OUTILS DE FIDÉLISATION**



**SOLUTIONS SUR-MESURE  
SELON VOS BESOINS**



**DISPOSITIFS FISCALEMENT  
ATTRACTIFS**

**Rue Toyota Bonapriso, immeuble Wafa Assurance  
BP 13072 Douala - Cameroun**

Pour toute information, contactez-nous :  
**solutionscorpo@wafaassurance.cm**

**www.wafaassurance.cm**





Par  
**Bertrand ABEGOUMEGNE**

## Du Gicam au Gecam : Ce qui change

C'est désormais acté. On ne parlera plus du Gicam ou d'Ecarn. Les deux organisations patronales ont officiellement fusionné pour donner naissance au Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM). Le nom de cette entité a été dévoilé le 14 décembre dernier à Douala. Il en est de même pour la charte graphique de cette organisation ainsi que ses statuts qui ont été adoptés par acclamation par la grande majorité présente à cette assemblée générale constitutive.

Cette étape fait suite à l'approbation en juillet dernier du traité de fusion GICAM-ECAM, à 73,7% pour le GICAM et 96% pour ECAM. La mission attribuée à la nouvelle entité née des deux organisations patronales, est de porter de manière plus puissante, les aspirations du secteur privé. Il est question de pouvoir influencer l'élaboration des politiques publiques.

En plus d'un mouvement plus fort, véritable force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics, le GECAM est présenté comme l'entité du changement. Celle qui va donner un autre visage au patronat camerounais. Selon ses fondateurs, la nouvelle centrale se distingue par son inclusivité, son équité dans le traitement des membres, la modernité de sa gouvernance et l'innovation dans le contrôle des actions des membres et mandataires. Le nouveau groupement des patrons

du Cameroun se veut inclusif de par la diversité des membres qu'il va accueillir. On annonce notamment l'adhésion des entreprises issues de l'économie sociale et solidaire dans la catégorie des très petites entreprises, aux côtés des très grandes, grandes, moyennes et petites entreprises. Il y a aussi, la cohabitation au sein du conseil d'administration, de représentants à la fois des Groupements Professionnels, des Entreprises de toutes tailles dont les très petites, et des entreprises localisées dans toutes les régions.

Les fondateurs prônent également le principe d'équité dans la gestion des membres. Cela se caractérise par la promotion d'une adéquation entre le poids économique du membre sur lequel sont adossés ses contributions et l'exercice de son droit de vote faisant disparaître définitivement le principe « *un membre, une voix* ». Pour la modernité de la gouvernance, GECAM se caractérise en effet par la transparence et l'accès à l'information des membres. Et enfin, il est prévu un contrôle des actions des mandataires, assuré par un organe mis en place par l'Assemblée Générale, constitué de membres de l'Organisation et présidé par une personnalité externe à la compétence reconnue.

Le nouveau patronat entend porter le plaidoyer en faveur de plusieurs problématiques peu relayées ou

qui pouvaient difficilement avoir écho si elles étaient adressées individuellement. Par exemple, l'agribusiness avec ses exigences d'import-substitution et ses impératifs d'implémentation de local content, pour une souveraineté alimentaire ; la transition écologique avec les nouvelles contraintes liées aux financements des PME, le financement dit Vert et la culture d'une véritable politique RSE au sein des Entreprises ; la mise en œuvre de la politique gouvernementale de décentralisation faisant des régions de pôles économiques ou encore la promotion de l'économie sociale et solidaire. Globalement, GECAM se veut plus représentatif de tous les secteurs d'activité du tissu économique. Il entend offrir à chacun de ses membres des services spécifiques et de proximité, liés à sa catégorie, son secteur d'activité et sa position géographique. Sur l'économie nationale, son poids devra franchir la barre de plus de 50% de contribution au PIB et près de 80% de contribution aux recettes fiscales.

L'essentiel de l'actualité économique et de la Finance

Rue Pasteur Edoube Mbengue,  
3e étage Imm. Ancienne Direction  
Nobra,

B.P : 13096 Akwa – Douala  
Tél. : 237 677 239 567 – 696 820 394  
Email :

Infos@businessfinanceint.com  
www.businessandfinance.com

Directeur de Publication & de la  
Rédaction

**Bertrand ABEGOUMEGNE**

Conseillers éditoriaux

**Morvan ZANG**

**Ludovic FANSI TOUKO**

Rédacteur en chef délégué

**Paul Nkala**

Rédaction centrale

**Christian Trésor Adong Baliaba**

**Bouba**

**Yankréo**

**Paul Nkala**

**Rémy Ngassana**

**Placide Onguéné**

**Omer Kamga**

**Félix Victor Dévaloix**

**Rémy Ngassana**

**Elise Nguélé**

**Chealsea Etoho Agoumé**

Correspondants

Gabon : **Vanessa Eboulie**

**Calvin Eboussi**

Tchad : **Hassan Mama**

Guinée Equatoriale : **Antoine**

**Mboussi**

France: **Alexis Balamba**

Canada: **David Junior Etaba**

Business & finance International  
est édité par l'**Agence Rhéma**  
**Services**

Directeur Général

**Bertrand ABEGOUMEGNE**

Direction Financière

**Fernande Mouko**

Directeur Commercial et Marketing  
**Israëlla Jourdain Molo Agoume**

Marketing & Vente

**Marie Noël Biabi**

Abonnements

**Charlotte Laure Mbiteu**

Montage & créa

**Infinité Studio**

Administrateur Web

**Numerix Informatique**

Tous droits de reproduction réservés pour  
tous pays. Reproduction interdite de tous  
articles sauf écrit à la Direction

## OMC : L'AFRIQUE VEUT UN ACCORD SUR L'AGRICULTURE AU PLUS TARD EN FÉVRIER 2024



L'Afrique semble plus que jamais déterminée à rétablir les équilibres au sein de l'Organisation mondiale du commerce (Omc). A moins de trois mois de la tenue de la 13e conférence ministérielle de cette instance, en février 2024 aux Emirats Arabes unis, le continent hausse le ton face aux grandes puissances qui perpétuent un système commercial encore largement en défaveur des pays en développement.

A l'occasion d'une mini-conférence ministérielle tenue en visioconférence le 28 novembre, le ministre du Commerce (Mincommerce) du Cameroun, en sa qualité de coordonnateur du groupe des 44 pays africains à l'Omc, réitéré la position de ce groupe, laquelle met en évidence l'urgence de conclure un accord sur l'agriculture. « Les pays en développement, qui sont confrontés à un plus grand fardeau d'insécurité alimentaire, doivent eux-mêmes se prononcer sur les solutions et ne pas se voir imposer des solutions de l'extérieur, en particulier par des pays qui ont un intérêt commercial/exportateurs dans l'agriculture de plutôt qu'un point de vue en se rattachant à la

question fondamentale de la sécurité alimentaire », a martelé Luc Magloire Mbarga Atangana.

Pour qui toute approche qui ne donne pas la priorité à la double préoccupation de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance pour les petits producteurs ou n'en tient pas compte n'est acceptable ni pour le groupe africain, ni pour les autres pays en développement. « Ce que le groupe africain attend avec intérêt, c'est une perspective de progrès s'agissant des négociations du Comité de l'agriculture en session extraordinaire (Coass) et non une perspective commerciale. Pour le groupe africain, l'équité et le développement doivent guider les négociations. L'équité et la justice doivent être assurées à la fois pour toutes les questions négociées, ainsi que pour les chacune des questions individuellement. Par exemple, la détention de stocks publics permet aux pays en développement de disposer d'outils efficaces pour répondre à leurs besoins alimentaires par le biais des programmes alimentaires publics », insiste le Mincommerce.

## MARCHÉ DES TITRES PUBLICS : LE CAMEROUN REMBOURSE 73,2 MILLIARDS DE FCFA

Selon le tableau de bord des opérations sur le marché des valeurs du Trésor publié par la Beac, pour la période allant du 11 au 15 décembre 2023, il s'agit dans un premier temps du paiement de 2,5 milliards de Fcfa d'intérêts sur deux opérations d'émissions d'OTA à 2 ans de maturité (850 millions de F) et 3 ans (1 650 000 000 de F). Et dans un second temps, du remboursement de 70,7 milliards de F représentant le principal des fonds mis à la disposition du Trésor public camerounais au terme de trois opérations d'émissions d'OTA à 2 ans de maturité (25 milliards de F) et 3 ans (30 milliards de F), et de BTA à 26 semaines de maturité d'un montant de 15,7 milliards de F.

Le document de la Beac révèle par ailleurs qu'à côté du remboursement du principal et des intérêts susmentionnés, le gouvernement camerounais a aussitôt émis le 13 décembre dernier des Bons de Trésor assimilables à 26 semaines de maturité pour un montant recherché de 20 milliards de francs CFA sur le même marché. Une opération qui viserait à combler le vide laissé par la précédente. En effet, au cours de la semaine allant du 4 au 8 décembre

dernier, le Cameroun a effectué deux émissions de Bons de trésor assimilables (BTA) à 26 et 52 semaines de maturité pour un montant global de 60 milliards de francs CFA, mais n'a pu mobiliser que 46,138 milliards de francs CFA.

À l'image du Trésor camerounais qui, en 11 ans d'intervention, n'a encore enregistré aucun défaut de paiement sur le marché monétaire commun aux six pays de la Cemac, le Gabon et le Congo ont eux aussi eu de la peine à obtenir un 100% lors de leurs opérations respectives de levée de fonds sur le marché des titres publics de la Beac au cours de la même période. Mais cela n'a pas empêché ces États de tenir leurs engagements vis-à-vis des investisseurs. La preuve. Les 11 et 14 décembre derniers, le Trésor congolais a effectué un remboursement d'un montant global de près de 29,7 milliards dont plus de 432 millions de Fcfa d'intérêts et 29,3 milliards de Fcfa de principal. Le Trésor gabonais pour sa part a apuré plus de 37 milliards de Fcfa de dette dont 4,1 milliards de Fcfa représentant les intérêts et 32,9 milliards de principal. Le Trésor tchadien, enfin, a effectué un remboursement d'un montant global

de 9,2 milliards de francs CFA en Bons de Trésor assimilables à 26 semaines de maturité.



## PORT DE DOUALA : LE CONGOLAIS SAPRO S'ENGAGE À INVESTIR 44,4 MILLIARDS DE FCFA DANS UNE ZONE LOGISTIQUE ET UN PARKING

Le Port autonome de Douala (PAD) et Sapro Logistics Cameroun (SLC) ont signé, le 21 décembre 2023, une convention portant sur l'aménagement d'une zone logistique et d'un parking d'attente des camions en zone aval du port au terme d'un processus de sélection lancé en octobre 2020, apprend-on d'une note d'information du PAD. SLC est la filiale camerounaise du groupe Sapro, fondé par le milliardaire congolais Paul Obambi. C'est ce dernier qui est d'ailleurs l'administrateur directeur général de SLC.

Le projet sera déployé sur deux sites d'une superficie totale de 15

ha (avec une zone logistique sur 5 ha et un parking de camions sur 10 ha). La zone logistique sera constituée d'un quai de chargement et de déchargement, des chemins de fer, un entrepôt métallique modulable de grande capacité, des aires d'entreposage des conteneurs, des voies de circulations de largeur supérieure à 12 m pour une mobilité plus accrue des engins. Le parking d'attente pour camions comprendra une aire de parking d'une capacité de 621 semi-remorques et 30 tracteurs de camions. La zone de vie quant à elle comprendra un bâtiment administratif, un hôtel, une infirmerie, un mini marché, une mosquée, un réfectoire, des espaces



de parking pour véhicules léger, un poste de police, une mini-station d'épuration. Le projet, dont la date de démarrage n'est pas encore connue, sera réalisé en mode BOT (Build-Operate and Transfer) et est prévu pour s'exécuter en 3 ans. Sapro Logistics Cameroun doit investir les 44,4 milliards de FCFA HT nécessaire pour sa réalisation, sans aval ni caution du PAD et de l'État du Cameroun. Le partenaire du PAD va ensuite exploiter les infrastructures pendant 21 ans. Le taux de rentabilité interne (TRI) du projet sur les 24 ans est de 185,1%.

Le projet qui devrait générer 250 emplois directs et environ 800 emplois indirects, « devrait désengorger des voies de desserte du port, le long desquelles stationnent continuellement des camions qui assurent le transport des marchandises (...) ou encore d'offrir des solutions de stockage et de gestion logistique des marchandises pour les opérations diverses de pré et de postacheminement à l'importation et à l'exportation », fait savoir le PAD. Son directeur général, Cyrus Ngo'o, rappelle que l'aménagement d'une zone logistique et d'un parking de camions en zone aval du domaine portuaire fait partie des projets prioritaires retenus par le schéma directeur de développement de ce port à l'horizon 2050, dans le cadre de l'ambitieux programme de rénovation et de modernisation des installations et des équipements portuaires.

## LE FMI APPROUVE LE DÉCAISSEMENT DE 45 MILLIARDS DE FCFA EN FAVEUR DU CAMEROUN



Le Fonds monétaire international (FMI) vient d'approuver le décaissement de 45 milliards de Fcfa en faveur du Cameroun. Le financement rentre dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (Medc) conclu le 19 juillet 2021. C'est la substance d'un communiqué rendu public le 21 décembre 2023 par le ministre des Finances du Cameroun (Minfi) Louis Paul Motaze.

En effet, il s'agit de la concrétisation de la promesse de financement faite par cette institution de Bretton Woods le 17 novembre 2023, au terme de la 5e Revue du programme économique et financier. Ce nouvel appui financier porte à 345 milliards de Fcfa, le montant dont le Cameroun a déjà bénéficié de ce programme triennal (2021-2024). Outre l'approbation du financement, le FMI a également marqué son accord pour proroger ce 12 mois (jusqu'en juillet 2025), le FEC-Medc.

Ce prolongement donnera lieu à un financement supplémentaire de 145,4 millions de dollars (environ 89 milliards de Fcfa) ; ce qui portera à 445,5 milliards de Fcfa, la somme globale que le Cameroun aura amassée en 04 ans. « Cette prorogation s'accompagne d'un

accès à des ressources supplémentaires pour permettre au gouvernement de disposer de marges budgétaires additionnelles à l'effet de mener à bien ces réformes », justifie le Minfi.

Du reste, dans son communiqué du 17 novembre dernier, l'institution dirigée par Kristalina Georgieva reconnaissait certes que le Cameroun a « fait preuve de résilience face aux différents chocs extérieurs qui se sont succédé », mais le pays devrait poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles.

Pour ce faire, il faudra mobiliser les recettes internes hors pétrole à travers notamment, l'élargissement de l'assiette. Ceci sera possible notamment « en améliorant l'efficacité et la passation des marchés en matière de dépenses publiques, en réduisant le recours aux procédures exceptionnelles pour les dépenses et en réglant en temps opportun les obligations impayées. Il est important de renforcer la gestion des entreprises publiques, en particulier celles qui soutiennent les infrastructures économiques. Dans ce contexte, l'équipe de la mission a souligné la nécessité d'avancer dans la restructuration de la Sonara », recommande le FMI.

## STAR MALL, LA NOUVELLE ENSEIGNE DE GRANDE DISTRIBUTION DU GROUPE DEE-LITE, OUVRE SES PORTES À YAOUNDÉ

D'un investissement global de 6,3 milliards de Fcfa, le centre commercial Star Mall a ouvert ses portes le 14 décembre à Yaoundé. C'était en présence du ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana et du ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières, Henri Eyebe Ayissi.

Cette nouvelle infrastructure répond à l'appel du président de la République, Paul Biya à l'adresse des investisseurs nationaux et étrangers : « le Chef de l'état a demandé de participer à cette dynamique et fructueuse aventure de la transformation structurelle de l'économie camerounaise, à travers notamment la mise en vitrine et la valorisation des produits Made in Cameroon, le label du futur », a indiqué le Ministre du Commerce.

Le projet de construction de celle-ci a débuté en juin 2020 en partenariat avec la Société des banques du Cameroun (SBC). Situé au lieu-dit nouvelle route Bastos, dans l'arrondissement de Yaoundé 1er, Star Mall s'étend sur une superficie de 7 500 m<sup>2</sup>, répartis sur trois niveaux et comprenant neuf boutiques.

Il s'agit du 15e centre commercial du hollandais Dee-lite au Cameroun après ceux de la ville de Douala (Vallée Besseke, Bonabéri, Akwa, PK14, Ndokoti) et ceux exploités en location dans les Stations-Services Ola Energy. Star Mall permettra d'après le Mincommerce de « générer environ 300 emplois dont 162 directs et 140 indirects en particulier pour la jeunesse ; renforcer le Made in Cameroon en ce sens que le Groupe envisage de porter la part du Made in Cameroon à 50% dans ses magasins et grandes surfaces à l'horizon 2025 et à la valorisation de nouveaux métiers tels que charcutier, pâtissier et cuisinier ».

De plus, il jouera un rôle essentiel dans la promotion des chaînes de valeur dans les secteurs agricole, pastoral et piscicole. Cette nouvelle enseigne vient aussi renforcer la concurrence sur le segment de la grande distribution dans la capitale où opèrent déjà Santa Lucia, DOVV, Carrefour, Casino, Arno...



# COOPÉRATION SOUS RÉGIONALE : LA BDEAC ET LA BANQUE CENTRALE REDYNAMISENT LEURS RELATIONS

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2023-2027 « Azobé », la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) a entrepris une série d'activités pour renforcer ses partenariats stratégiques au niveau communautaire.

## Coopération sous-régionale : la BDEAC et la Banque Centrale redynamisent leurs relations



C'est dans ce contexte que de récentes initiatives de coopération mises en place avec la Banque Centrale (BEAC) ont concerné principalement des activités opérationnelles de la Banque. Concrètement, les activités majeures intervenues dans le cadre de cette coopération peuvent être résumées autour de deux points.

D'une part, la BDEAC a sollicité auprès de la Banque Centrale une formation en destination de son personnel portant sur les Titres de Créances Négociables (TCN) pour lesquels elle a obtenu l'agrément pour effectuer sa toute première émission. Au cours de cette formation qui

s'est déroulée du 22 au 24 novembre 2023 au Siège de la BDEAC à Brazzaville, les experts de la Banque Centrale ont présenté la palette d'instruments que l'Institut d'émission monétaire met à la disposition des acteurs pour dynamiser le marché monétaire sous régional, avec un accent mis particulièrement sur les TCN et les pensions livrées.

D'autre part, il y a lieu de relever que les deux Institutions ont mis en place une feuille de route issue de la première séance de travail d'un groupe mixte BDEAC-BEAC, organisée à Douala du 09 au 12 octobre 2023. Pendant cette rencontre, les

experts des deux institutions ont passé en revue l'Accord de coopération existante entre elles.

Avec ces rencontres qui se multiplient, les Dirigeants des deux Institutions majeures de la CEMAC affirment leur volonté de hisser leur coopération vers les plus hauts sommets en vue de parvenir à impacter davantage le développement de la sous-région.

## MARCHÉ FINANCIER

**LA BVMAC SE DOTE D'UN INDICE BOURSIER**

*La Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) a lancé, le 1er décembre 2023, son tout premier indice boursier composite sous la signature BVMAC All Share Index (BVMAC ASI), avec une valeur de départ définie par convention des parties à sa création à 1 000 points.*



Le Directeur Général de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac), a dévoilé le 1er décembre 2023 à Douala, le nom du tout premier indice boursier de la BVMAC. Face à la presse, Louis Banga Ntolo a indiqué qu'il s'agit là d'un indicateur de performance et un outil de visibilité pour le marché financier des pays de la Cemac. La dénomination Bvmac All Share Index (ASI) est celle qui a été choisie par un jury qui a reçu plus de 200 propositions dans le cadre d'un challenge lancé du 22 au 27 novembre 2023 dans les pays de la Cemac.

La dénomination de BVMAC All Share Index, selon le gagnant Douanla FOUKENG vise à vulgariser la notoriété de la bvmac et celle de

l'index. « Si l'index ne comportait pas le nom de la bvmac, à l'international va devoir être difficile de reconnaître l'indice. Le premier principe sur lequel je suis parti, c'est de faire en sorte que cet index puisse bénéficier de la notoriété de la BVMAC et vice versa et plus tard lorsque l'indice aura acquis une grande notoriété, que l'on puisse identifier clairement la place boursière à laquelle il est rattaché. Le deuxième élément

du nom que nous avons proposé à savoir all share index fait référence, au caractère composite de cet indice boursier. L'anglais est la langue de la finance donc ça permet de vulgariser l'index sur le marché international », a-t-il expliqué.

Selon le DG de la BVMAC, l'indice boursier est calculé de façon très technique. Ses modalités de calcul devaient faire l'objet d'une annonce officielle. « Votre indice va démarrer avec 1000 points parce que l'indice est une valeur qui est cotée, mais fonctionne sur la base de sous-jacents (les titres). Il y a 6 lignes au niveau du compartiment action aujourd'hui. Chaque fois qu'il y aura un

événement qui affecte la capitalisation boursière flottante d'une des lignes, cela va se répercuter sur l'indice. L'indice est là comme un baromètre. Il aura 1000 points au départ. Nous avons retenu comme mode de calcul, de faire en sorte que les entreprises y soient représentées par leur poids dans le flottant », explique Louis Banga Ntolo.

L'indice sera diffusé à chaque séance de cotation. Ce sera effectif au plus tard le 11 décembre prochain. Pour l'heure, le processus de paramétrage se poursuit. « On n'avait pas de nom de l'indice, donc on ne pouvait pas commencer son paramétrage, mais aussi quelques tests seront fait car nous sommes un marché ouvert à l'international. Le délai de test va nécessiter quelques jours et la semaine prochaine on commencera à publier l'indice lui-même avec ses différents points, sachant que la première cotation de l'indice va afficher 1000. Le 11 décembre sera donc ce qu'on appelle base 100 dans l'indice », a indiqué Louis Banga Ntolo.

Avec le couronnement de ce projet, abouti à l'issue d'un challenge en direction des citoyens de cet espace communautaire, la BVMAC franchit une étape importante dans le cadre du processus de redynamisation du marché unifié de la Cemac.

Cette redynamisation devrait s'intensifier au cours de l'année 2024, avec l'entrée en bourse de la première vague de la vingtaine d'entreprises publiques proposées par les États membres.

**André Noir**

## RÉACTION

**Louis BANGA NTOLO, DG BVMAC**

**LA BVMAC SE DOTE D'UN INDICE B « L'INDICE BOURSIER EST UN INDICATEUR DE PERFORMANCE D'UN MARCHÉ FINANCIER »**

« Dans le cadre des réformes intervenues sur le marché financier régional, la Cosumaf a autorisé la BVMAC à calculer et à publier son tout premier indice boursier. Cet indice est un indicateur de performance d'un marché financier. Il est obtenu sur la base des comportements des investisseurs. C'est un instrument de sondage de l'opinion des investisseurs mais également des peurs qu'ils peuvent avoir sur l'économie en général et leurs propositions. Le

crash boursier par exemple est mesuré par la perte de la valeur d'un indice. Si une bourse n'a pas d'indice boursier, cette bourse ne peut pas mesurer le crash. L'indice boursier sert aussi selon les conventions internationales à être le seul indicateur qui permet de présenter une bourse sur le plan mondial. Donc une bourse qui n'a pas d'indice n'est pas visible sur les plates-formes internationales. Le régulateur nous avait demandé de paramétrer cet indice dans notre

infrastructure électronique mais il se posait un problème qu'il fallait une norme dans notre façon de vulgariser notre marché, mais aussi de faire la promotion, d'ensemencer la culture boursière ; nous avons lancé un challenge. De nombreuses personnes ont participé à ce concours. Les propositions étaient très intéressantes. Donc la BVMAC a déjà trouvé le de son premier indice boursier sous l'œil vigilant d'un huissier de justice. »



## PRODUITS PETROLIERS

# PAUL BIYA PRESCRIT LA LIBÉRALISATION DES IMPORTATIONS AU CAMEROUN

*Par correspondance officielle, le président de la République instruit le ministre de l'Eau et de l'Energie de libéraliser les importations des produits pétroliers et de réhabiliter la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures dans la fonction de pilotage du processus d'attribution des quotas aux importateurs majeurs du*



L'objet de la correspondance porte sur l'approvisionnement national en carburant, étant donné que le pays connaît en ce moment la pénurie de carburant à la pompe. Pour mettre un terme à cette perturbation, Ferdinand Ngoh Ngoh informe Gaston Eloundou Essomba que Paul Biya prescrit la libéralisation des importations des produits pétroliers.

Le président de la République, Paul Biya, tire manifestement les conséquences des difficultés de plus en plus prégnantes du Cameroun à s'approvisionner en carburants, lesquelles se sont manifestées ces derniers jours par une pénurie de super d'une rare acuité. Ainsi donc le ministre de l'Eau et de l'Energie (Minee), Gaston Eloundou Essomba, a été instruit le 14 décembre 2023 via le ministre d'Etat, secrétaire général de la présidence de la République, de procéder à la libéralisation des importations des produits pétroliers. A cet effet, il doit réhabiliter en urgence la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (Csph) dans la fonction de pilotage du processus d'attribution des quotas aux importateurs majeurs du secteur, présentant les profils techniques et financiers leur permettant de

procéder immédiatement aux importations. Le rôle du MINEE ne sera désormais que de « veiller à ce que les entreprises chargées de l'importation et de la distribution des différents produits respectent les prix homologués par le gouvernement », indique la correspondance. Ce département ministériel était pourtant au cœur du processus d'importation jusqu'à la distribution. En effet, depuis l'incendie, en mai 2018, d'une partie des installations de la Sonara, son unique raffinerie, le Cameroun est contraint d'importer l'intégralité des produits pétroliers consommés sur le marché local.

La deuxième mesure inscrit dans la correspondance adressée au Minee est de permettre aux marketers d'acquérir les produits pétroliers directement auprès des fournisseurs de leur choix, de veiller à ce que les entreprises chargées de l'importation et de la distribution des différents produits respectent les prix homologués par le gouvernement.

La troisième mesure est celle de veiller à ce que les entreprises chargées d'importation et de la distribution des différents produits respectent les prix homologués par le gouvernement. La dernière mesure est de confier à la société

Hydrac le contrôle qualité des produits importés et la Sonara, la confirmation des analyses réalisés par la société Hydrac.

En libéralisant l'importation des carburants, le Président Paul Biya espère pouvoir résoudre ces dysfonctionnements occasionnés par la concentration de ce processus. Il y a quelques semaines, le pays a traversé une forte pénurie dans les stations-services. La faute de « conditions météo-océanologiques défavorables qui ont interrompu les chargements ship-to-ship des navires pendant quatre jours au Port de Lomé » explique le gouvernement.

De sources proches du Ministère de l'Eau et de l'Energie, le Cameroun a, à ce jour, trois principaux traders : Totsa (Total Paris) pour le gasoil, Moco pour le super et Sahara Energy pour le jet. Celles-ci expliquent dans le cadre de la fourniture des produits pétroliers au Cameroun, le processus de sélection des fournisseurs (traders) passe par un mécanisme d'appel d'offres, qui est en vigueur depuis 2019.

On y retrouve trois observateurs indépendants, à savoir la Commission nationale anticorruption (Conac), l'Agence de régulation des marchés publics (Armp) et le ministère des Marchés publics (Minmap). « Ce mécanisme consiste en un lancement d'un avis de consultation internationale pour sélectionner les traders, chargés de la fourniture des produits au Cameroun trimestriellement. C'est l'option la plus compétitive d'Afrique subsaharienne. La consultation se fait en présence de 15 membres venant de plusieurs départements ministériels et d'entreprises parapubliques. Notamment, le ministère des Finances, le ministère de la Défense, le secrétariat d'Etat à la Défense en charge de la gendarmerie, la délégation générale à la Sécurité nationale, le ministère de l'Eau et de l'Energie, le ministère du Commerce et la CSPH », explique-t-on.

**Bouba Yankréo**

**DEPOTS ET CONSIGNATIONS**

**LA CDEC PEUT DÉSORMAIS S'APPUYER SUR LES COMPTABLES PUBLICS POUR SES OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

*Le ministre des Finances (Minfi), Louis Paul Motaze, et le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDEC), Richard Evina Obam, ont signé, vendredi 15 décembre à Yaoundé, la convention fixant les modalités de gestion des opérations entre les deux structures. Cette signature constitue le premier acte sur la voie de la matérialisation des dernières mesures gouvernementales consacrant le lancement de la phase active du recouvrement des fonds et des valeurs de la CDEC détenus par des tiers. Par cette entente, la CDEC pourra désormais s'appuyer sur les comptables publics pour ses opérations financières dans tout le Cameroun..*

L'activité des comptables du Trésor, en qualité de «préposé» de la CDEC, résulte des termes du décret du 15 avril 2011 portant organisation et fonctionnement de cette structure publique placée sous la double tutelle technique et financière du Minfi. Celui-ci dispose, en son article 33, que «la CDEC utilise le concours des comptables du Trésor, agissant en qualité de préposé, selon les modalités définies dans une convention établie entre la CEEC et l'administration du Trésor». La même mesure est contenue dans un arrêté du Minfi du 1er décembre 2023 fixant les règles relatives à l'organisation financière et comptable, les modalités de dépôt et de retrait, de consignation et de déconsignation des fonds et/ou valeurs détenus par la CDEC.

Selon ce texte, le directeur général peut décerner ou faire décerner par les préposés de la CDEC des contraintes contre toute personne qui, tenue de verser des fonds et/ou valeurs détenus ou reçus à la Caisse ou auprès des préposés de la CDEC, est en retard dans l'exécution de ses obligations. Les préposés de la Caisse des dépôts et consignations sont comptables envers cette dernière des recettes et des dépenses qui leur sont confiées. Ils délivrent un récépissé des sommes dont ils font recette pour le compte de la CDEC. «Ce travail se fera au nom et pour le compte de la CDEC», a précisé

le Minfi. Louis Paul Motaze a notamment instruit la direction générale du Trésor (qui sera en première ligne des opérations financières visées par la présente convention et auprès de laquelle il est ouvert un compte au nom de la CDEC qui retrace toutes les opérations effectuées par les comptables publics pour le compte de cette caisse) à mettre à disposition un «personnel de qualité, trié sur le volet et capable de s'adapter et de délivrer les services que lui concède la CDEC», selon les standards requis par cette entente. «Je sais que les réflexions sont en cours au niveau du Trésor pour s'arrimer aux normes de la présente convention. Le processus y relatif doit donc être accéléré afin de concrétiser cet arrimage qui me paraît essentiel non seulement pour le maillage territorial de la CDEC, mais aussi pour l'efficacité de service public des Finances en général», a déclaré le membre du gouvernement.

Pour Richard Evina Obam, DG de la CDEC, cette convention est «capitale» dans le processus d'opérationnalisation de la structure qu'il dirige. Déjà parce qu'elle permettra aux préposés comptables relevant du Trésor public de travailler pour le compte de la CDEC en recevant les dépôts et en autorisant les retraits, les consignations et les

déconsignations, dit-il. Mais aussi parce qu'elle contribuera à ce que «le service public de dépôts et de consignations puisse s'opérer sur le territoire national étant entendu que la CDEC opère dans son siège social (à Yaoundé, NDLR), mais ses relais à travers le territoire sont puisés au niveau de la direction générale du Trésor».

**Placide Onguéné**



**MARCHÉ DES CAPITAUX DE LA CEMAC**

**LE CAMEROUN PRÉVOIT DE LEVER PLUS DE 500 MILLIARDS DE FCFA EN 2024**

*Au cours de l'année 2024, le Trésor public camerounais va poursuivre sa stratégie de recherche des capitaux sur différents marchés, afin de pouvoir financer le budget de l'État. À ce titre, apprend-on de la loi de finances de l'État de l'année 2024, promulguée le 19 décembre 2023 par le chef de l'État, un peu plus de 514 milliards de FCFA devraient être mobilisés sur le marché des capitaux sous-régional*



Dans le détail, selon les projections du gouvernement, une enveloppe maximale de 375 milliards de FCFA devrait être mobilisée par émissions de titres publics. Ici, le Cameroun aura le choix entre la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac), le marché financier unifié de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale), et le marché des titres publics de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), l'institut d'émission commun aux six pays de la Cemac. Au regard du montant global d'endettement par émissions des titres publics projeté dans la loi de finances 2024, l'hypothèse la plus probable est l'utilisation des deux marchés par l'État.

En clair, à côté des émissions régulières des bons du Trésor

assimilables (BTA) et des obligations du Trésor assimilables (OTA) sur le marché des titres public de la Beac, l'on s'achemine, au cours de l'année 2024, vers l'émission du 8e emprunt obligataire de l'État du Cameroun sur le marché financier sous-régional. L'hypothèse de l'émission d'un nouvel emprunt obligataire est d'autant plus probable que la bataille pour la mobilisation des financements sur le marché des titres de la Beac, ces dernières années, est devenue plus rude avec les autres États de la Cemac, généralement plus généreux que le Cameroun sur les taux d'intérêts servis aux investisseurs.

À côté des financements à lever par émissions des titres publics, pour un montant n'excédant pas 375 milliards de FCFA, la loi de finances 2024 prévoit un endettement de 139,4 milliards de FCFA sur le marché bancaire national. En d'autres termes, au cours de l'année 2024, le Trésor public contractera des emprunts auprès des banques locales pour ce montant-là.

Au demeurant, que ce soit pour les émissions des titres publics que sur les emprunts bancaires, l'un des plus gros enjeux des opérations de levées de fonds

de l'État du Cameroun en 2024 sera le taux d'intérêt proposé aux pourvoyeurs des capitaux. En effet, depuis fin 2021, l'on assiste à un durcissement de la politique monétaire par la banque centrale, qui a eu pour conséquence le relèvement des taux d'intérêt sur le marché des capitaux. Une réalité plutôt inconfortable pour le Cameroun, arc-bouté, depuis belle lurette, à la pratique des taux d'intérêt bas.

Fidèle à sa pratique d'une rémunération maîtrisée des pourvoyeurs de capitaux, contrairement aux autres pays de la Cemac qui aguichent généralement les investisseurs avec des taux d'intérêt alléchants, le Trésor public camerounais a dû accumuler des échecs sur le marché des titres de la Beac en début d'année 2023, avant de consentir à relever ses taux. Tout en demeurant le pays qui s'endette le moins cher sur ce marché. C'est également dans l'optique de maîtriser la rémunération de son endettement sur le marché des capitaux que le Cameroun a expérimenté, en 2023, la toute première émission obligataire à taux multiples sur le marché financier unifié de la Cemac.

**Paul Nkala**

## IMPORTATIONS DES CARBURANTS

# LES MARKETEURS AU CŒUR DU DISPOSITIF D'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ DOMESTIQUE

*Dans les prochains jours, le Cameroun va changer son mécanisme d'approvisionnement du marché domestique en carburants. Dans une lettre du secrétaire général de la présidence de la République (SGPR), Ferdinand Ngoh Ngoh, adressée le 14 décembre 2023 au ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, on apprend que le président de la République, Paul Biya, «prescrit de procéder à la libéralisation des importations des produits pétroliers». Concrètement, selon la même lettre, la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH) va désormais attribuer des quotas aux «importateurs majeurs du secteur, présentant les profils techniques et financiers leur permettant de procéder immédiatement aux importations».*



À en croire plusieurs acteurs internes au secteur et à l'administration, cette terminologie désigne les membres du Groupement des professionnels du pétrole (GPP), actuellement présidé par le PDG de Neptune Oil, Antoine Ndzengue. Il s'agit notamment des marketeurs TotalEnergies, Tradex, Ola Energy, Neptune Oil, Bocom. D'ailleurs, dans le même courrier, il est demandé à Minee de «permettre aux marketeurs d'acquérir les produits pétroliers directement auprès des fournisseurs de leur choix». Avec ces nouvelles orientations, Paul Biya «réhabilite» la CSPH dans «la fonction de pilotage du processus d'attribution des quotas aux importateurs», responsabilité dévolue au ministère de l'Eau et l'Énergie (Minee) depuis près de 4 ans, et repositionne également les marketeurs sur le marché des importations des produits pétroliers au détriment de la Société nationale de raffinage (Sonara).

### La Sonara perd sa manne

Pour mieux comprendre cette évolution, il faut savoir qu'après l'incendie des installations de la Sonara, survenu fin mai 2019, le Cameroun s'approvisionne en produits pétroliers exclusivement à partir des importations. En vue d'assurer un approvisionnement régulier du marché local, le président de la République avait décidé, en fin de cet exercice, d'attribuer au raffineur public des agréments pour la couverture de 80% des importations des produits pétroliers consommés par le pays, et seulement 20% aux marketeurs, apprend-on du rapport 2020 de la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR), un organisme spécialisé du ministère des Finances (Minfi). Cette décision, couplée au «soutien à la raffinerie» (47,88 FCFA par litre de carburants vendu), a permis à la Sonara de réduire ses pertes entre 2019 et 2020 de 107,3 à 10,6 milliards de FCFA, et d'atteindre un résultat net positif après impôts de 78,9 milliards de FCFA en 2021. Aujourd'hui, le chef de l'État demande de répartir les parts de marché en fonction des «profils techniques et financiers» des marketeurs, et confine la Sonara à la simple «confirmation des analyses réalisées par la société Hydrac (Hydrocarbures analyses contrôles, NDLR)» sur les produits pétroliers importés. Cette orientation

devrait avoir un impact négatif sur la santé financière de cette société d'État. Mais, «il s'agit d'une bonne nouvelle pour les marketeurs-importateurs comme TotalEnergies ayant des capacités techniques et financières importantes», commente une source interne au GPP. En effet, sachant qu'un importateur gagne 16 FCFA sur chaque litre de super, gasoil et pétrole lampant importé, l'augmentation des parts de marché entraîne forcément la hausse du chiffre d'affaires.

En fin d'année 2019, Paul Biya avait par ailleurs prescrit, toujours selon la CTR, «la sélection de quatre traders internationaux, pour l'approvisionnement pérenne du pays en produits pétroliers». À la suite de cette prescription, le ministère de l'Eau et de l'Énergie a mis en place un «nouveau mécanisme consistant, tous les trimestres, à sélectionner par voie d'appel d'offres international quatre traders pour fournir les importateurs locaux de produits pétroliers», avec parmi les critères principaux «l'offre la plus basse proposée en matière de prime accordée au trader».

### Baisse des primes des traders

«Et depuis cette période, le nouveau mécanisme d'approvisionnement a permis d'obtenir des baisses significatives de la prime de l'ordre de 98 dollars par tonne métrique (-76,56%) pour le super, 77 dollars par tonne métrique (-63%) pour le gasoil et 53 dollars par tonne métrique (-49%) pour le jet A1. Une simulation faite sur cette base a révélé la réalisation par l'État d'économies annuelles de l'ordre de 100 à 150 milliards de FCFA [sur la subvention des produits pétroliers], soutient-on à la fois à la CTR et au Minee. Et, selon les mêmes sources, ce sont ces économies qui sont transférées (en partie) à la Sonara, à travers la ligne «soutien à la raffinerie» insérée dans la structure des prix dès mars 2020. Selon le Minee, au 30 septembre 2023, cette ligne avait permis de mobiliser 270 milliards de FCFA. Un argent destiné à rembourser les nombreux créanciers intérieurs et extérieurs du raffineur public dont la dette est en cours de restructuration. Malgré ces avantages, Paul Biya vient de prescrire de revenir quasiment à la situation d'avant, «sans concertations avec les ministères sectorielles», soutiennent plusieurs sources dans ces administrations, qui disent avoir été surprises par ces nouvelles directives. D'ailleurs, la correspondance du SGPR, répercutant les instructions présidentielles, ne vise aucun courrier provenant d'un département ministériel sectoriel. La décision du président de la République intervient cependant alors que le pays a connu pendant plusieurs jours, une pénurie du super carburant. Du coup, dans le secteur pétrolier et au sein du séral, on n'hésite pas à établir un lien de causalité entre les directives du chef de l'État et cette pénurie.

«Quand chaque importateur ou marketeur allait acheter le produit, il pouvait surfacturer. Et le manque à gagner (à verser par l'État à chaque marketeur, NDLR) variait d'un importateur à un autre. En procédant par appel d'offres, on n'a, non seulement harmonisé les prix d'achat

à l'importation, mais également réduit le volume de la subvention de l'État. Mais, en fait, l'affaire d'appel d'offres pour importer les produits gênait certains. Ils se sont donc mis au travail pour montrer les limites des appels d'offres en organisant les pénuries», analyse un cadre du secteur, tout en s'abstenant de pointer précisément un acteur. «La solution qui est aujourd'hui abandonnée n'était pas parfaite, mais elle adressait déjà un problème. Celui de l'explosion des primes des traders et des manques à gagner compensés par l'État. À mon avis, c'est le refus d'une collaboration plus étroite avec les marketeurs qui conduit à la décision actuelle», ajoute un autre cadre dans le secteur pétrolier.

### Stocks réglementaires non assurés

Quoiqu'il en soit, ce nouveau mécanisme n'a pas permis au Cameroun de toujours disposer des stocks réglementaires, fixés à 15 jours de consommation pour les stocks commerciaux. La preuve, la pénurie actuelle, si l'on en croit le ministre de l'Eau et de l'Énergie, est due à des «conditions météo-océanologiques défavorables», qui ont retardé pendant quatre jours les navires devant desservir le pays. Ce qui suppose que si les stocks commerciaux disponibles couvraient 15 jours de consommation, cet incident n'aurait pas impacté la disponibilité de l'essence dans les stations-service.

D'ailleurs, de sources concordantes, la Sonara a souvent peine à assurer la couverture de 80% des importations des produits pétroliers consommés par le pays, accordée par l'État. Selon la CTR, en 2021, par exemple, «la Sonara n'a satisfait les besoins du marché national qu'à hauteur de 67,89%, correspondant à 1 408 486 m<sup>3</sup>». En cause, liste la même source, la «rareté des devises» et «le blocage de ses opérations d'importation par la Beac pendant le dernier trimestre 2021, pour défaut de présentation des pièces justificatives (quittances douanières) des précédentes importations».

Par ailleurs, le processus de passation des marchés d'importations est lui aussi souvent accusé d'être à l'origine des retards dans le renouvellement des stocks. En juin 2022, par exemple, des traders, sélectionnés après un appel d'offres, avaient finalement jeté l'éponge jugeant les primes trop basses. Ce qui a obligé la commission de passation des marchés, logée au Minee, à reprendre le processus, faisant courir au pays le risque d'une perturbation dans l'approvisionnement des produits pétroliers.

Plusieurs sources au sein du Groupement des professionnels du pétrole affirment que la libéralisation des importations des produits pétroliers devrait permettre d'éviter ces problèmes, si l'État et les acteurs du secteur capitalisent les acquis du mécanisme précédent. «L'État connaît déjà le niveau de prime que les traders sont prêts à accepter. On ne pourra plus lui raconter m'importe quoi. L'administration peut d'ailleurs fixer un montant plancher de prime à ne pas dépasser», tente-t-on de rassurer. En tout cas, selon les nouvelles directives de Paul Biya, il revient au ministère de l'Eau et de l'Énergie de «veiller à ce que les entreprises chargées de l'importation et de la distribution des différents produits respectent les prix homologués par le gouvernement». L'enjeu est en effet important : une non maîtrise des primes des traders pourrait compromettre le «soutien à la raffinerie» sur lequel repose le remboursement de la dette restructurée de la Sonara.

**Bouba Yankréo**

## AIR FRANCE KLM

# LES DÉFIS AFRICAINS DE FLORENCE PARLY

*Dans les prochains jours, le Cameroun va changer son mécanisme d'approvisionnement du marché domestique en carburants. Dans une lettre du secrétaire général de la présidence de la République (SGPR), Ferdinand Ngoh Ngoh, adressée le 14 décembre 2023 au ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, on apprend que le président de la République, Paul Biya, « prescrit de procéder à la libéralisation des importations des produits pétroliers ». Concrètement, selon la même lettre, la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH) va désormais attribuer des quotas aux « importateurs majeurs du secteur, présentant les profils techniques et financiers leur permettant de procéder immédiatement aux importations ».*

**E**n attendant la prochaine assemblée générale d'Air France KLM qui va ratifier nomination de Florence Parly, à la présidence du conseil d'administration du transporteur franco-néerlandais prévue en 2025, la remplaçante d'Anne-Marie Couderc n'aura pas d'état de grâce au sommet de ce géant des airs. Un changement de direction qui intervient alors que la compagnie vient de clôturer le troisième trimestre sur fond de performances. Ainsi, grâce à une forte demande estivale, son résultat d'exploitation à 1,3 milliard d'euros affiche une marge opérationnelle de 15,5% ; un taux de remplissage à 90% ; un chiffre d'affaires total du groupe établi à 8,7 milliards d'euros, en hausse de 7% par rapport à l'année précédente, ou encore des liquidités de l'ordre de 10,2 milliards d'euros. Rentabilité du réseau Afrique subsaharienne

Ces résultats démontrent la solidité du groupe face aux turbulences que vit la compagnie sur le continent africain. En effet, si la compagnie aérienne maîtrise la situation sur le reste de son réseau, elle essuie des frayeurs sur nombre de dessertes continentales avec la suspension des vols sur les lignes maliennes, burkinabè et nigérienne.

Selon les résultats 2022 du transporteur qui a assuré l'année dernière le transport de quelques 3,87 millions de passagers vers ou depuis l'Afrique, sur un total de 16,490 millions de passagers dans le monde, l'Afrique de l'Ouest et centrale ont permis de réaliser une « forte performance ». « Les rendements se sont maintenus à de bons niveaux, principalement grâce à la performance des cabines premium en Afrique de l'Ouest et centrale », assure la compagnie. Cependant, en dépit de la taille réduite des marchés burkinabè, malien et nigérien, ces pays en proie à des crises géopolitiques qui empoisonnent leurs relations avec la France, marquent l'activité d'Air France. Car, leur perte impacte douloureusement l'activité du groupe.

Selon des sources médiatiques, les appareils qui desservent ces pays ont été réaffectés vers d'autres destinations. De plus, l'interdiction de survol imposée par la junte au Niger engendre des surcoûts opérationnels, rallongeant le temps de trajet vers des villes clés telles que Lagos, Johannesburg et un pays comme le Cameroun. Ces trois destinations constituent des marchés à fort dynamisme et à haute compétitivité. Malgré cela, le nombre de passagers transportés entre janvier et fin septembre 2023 est en hausse de 10% à 3,124 millions de personnes contre 2,830 millions en 2022 à la même période.

### Politique de prix prohibitive

Toute chose qui démontre l'importance et la place qu'occupe l'Afrique chez ce transporteur qui y pratique cependant des prix assez prohibitifs. La compagnie aérienne a en effet annoncé en avril dernier à ses clients à destination du Cameroun, qu'ils devront désormais payer leur billet d'avion plus cher, en raison du relèvement droit de timbre aéroportuaire sur les vols internationaux institué par la loi de Finances 2023 du Cameroun en son article 606. Ce montant, pour tout passager au départ du Cameroun, est passé de : 25 000 FCFA à 40 000 FCFA en cabine Economy ; 25 000 à 120 000 FCFA en cabine Business.

Seulement, face à la retenue des autres compagnies aériennes concurrentes opérant sur le ciel camerounais, des interrogations fusent sur l'impact réel de cette décision sur les charges de la compagnie, la concurrence n'étant abstenue de suivre ce mouvement. De plus, sur nombre de lignes desservies par la compagnie en Afrique de manière générale, les prix des billets d'avion se sont envolés.

Si les cours du baril ont à un moment expliqué et justifié l'augmentation des prix des billets d'avion, sans oublier les longs détours imposés par l'interdiction de survol du Niger, reste que la politique des prix des billets d'avions d'Air France ne fait pas les affaires des voyageurs quand on sait que sur d'autres dessertes, notamment en Asie, dans le Pacifique, en Amérique du Nord et Latine, les plaintes des clients face à cette ascension des prix des billets d'avion

sont sourdes.

De fait, alors que les prix des billets d'avions connaissent de manière globale depuis 2021 une baisse de 2,3% au départ de la France et d'autres réseaux, en Afrique, ceux-ci ont souvent connu des seuils critiques de progression. Depuis la mi-septembre, à cause de la hausse des cours du baril, les prix du Kérosène sont montés et ont amené les compagnies à relever de 5,8% les prix des billets d'avion.

### Concurrence rude

Mais la compagnie française s'en défend en mettant en avant le paiement annuel de 03 milliards d'euros de taxes et de redevances, en plus des prix du kérosène qui flambent. Dans tous les cas, avec l'instauration d'une nouvelle taxe aéroportuaire en France dès 2024, les prix des billets d'avion d'Air France vont continuer leur grimpe. Ce qui, sur les destinations africaines, pourrait avoir des conséquences imprévues. Notamment, le recours à d'autres transporteurs qui pratiquent des prix compétitifs en dépit des raisons invoquées par la compagnie franco-néerlandaise.

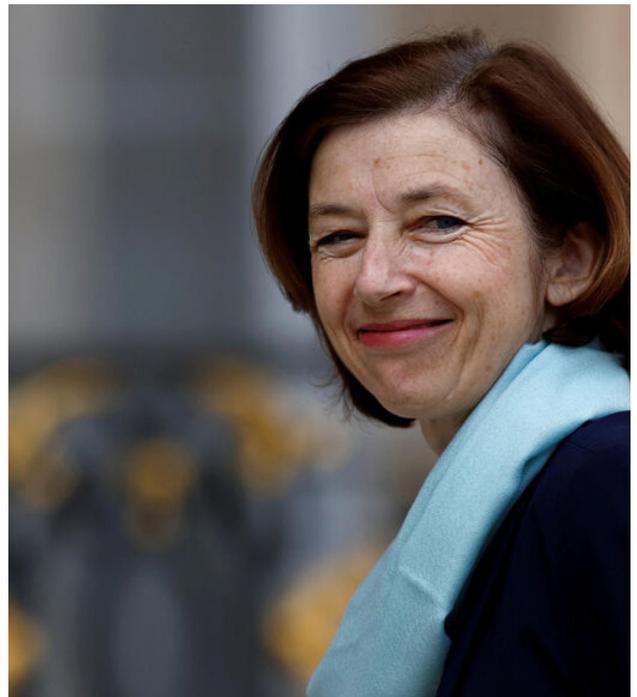
La compagnie compte également doper sa flotte et rendre compétitive son exploitation en opérant à compter de juin 2024, 63 rotations hebdomadaires vers l'Afrique subsaharienne, soit 126 vols par semaine. Elle offrira ainsi « plus de choix que jamais aux voyageurs au départ et à destination » du continent, assure sa directrice générale, Dorothea von Boxberg, dans un communiqué diffusé par la compagnie en septembre.

Les autres compagnies, qui pour la plupart, mettent à l'index l'interdiction de survol du Niger (Turkish Airlines, Ethiopian Airlines, Royal Air Maroc, etc.), pour justifier la hausse légère des billets d'avion, à cause des hausses de consommation en carburants, du rallongement du temps de vol et de l'inflation généralisée, n'ont pas forcément et mécaniquement répercuté ces contraintes sur les prix des billets d'avion.

Raison pour laquelle, la compagnie franco-néerlandaise va devoir rythmer ses ambitions et objectifs de rentabilité au diapason des besoins de sa clientèle africaine et de l'environnement concurrentiel qui prévaut sur le continent. Mais déjà, depuis juin de cette année, la compagnie a ajouté Dar Es Salam en Tanzanie à son réseau. Car, sur plusieurs itinéraires, Air France n'est pas seule et devra en tenir compte. Aussi, e plus de cette nouvelle destination, la compagnie entend-elle assurer la desserte de Nairobi au Kenya quotidiennement.

En plus de Dar Es Salam, la compagnie compte étendre son activité dans le pays vers Zanzibar jusqu'à l'hiver 2024. De plus, il faudra normaliser les relations avec les pays où la compagnie est aujourd'hui « blacklistée » : le Niger, le Burkina Faso, le Mali. Ce qui permettra un retour à la normale dans sa consommation de carburants. Mais à ce propos, Air France a déjà prévu de ne pas se presser. « En raison du contexte sécuritaire, les vols de/vers Niamey (Niger), Bamako (Mali) et Ouagadougou (Burkina Faso) restent suspendus jusqu'à nouvel ordre », précise Air France. Une dame d'expérience

Des défis que va affronter Florence Parly, fille de haut fonctionnaire et d'un homme d'affaires, passée par Sciences Po et l'ENA, et revient à tout juste 60 ans, dans une maison



qu'elle a quittée il y a neuf ans. En effet, l'ancienne ministre des Forces armées d'Emmanuel Macron, en qualité de directrice générale adjointe de l'activité « Passage Point » à Point Orly et Escales France, a été membre du comité exécutif du groupe Air France entre janvier 2013 et août 2014. Période au cours de laquelle, elle a également siégé aux conseils d'administration d'Air France et d'Ingenico Group.

Celle qui a fait ses classes au gouvernement sous Lionel Jospin, va quitter ses fonctions chez Air France fin août 2014. Mais avant, Florence Parly dont la ratification de la nomination interviendra en 5 juin 2024, passée chez Altran comme administratrice indépendante, aura enchaîné les cabinets ministériels sous plusieurs chefs d'Etat dont Jacques Chirac.

Comme dirigeante d'entreprise, elle a été le 18 novembre 2014, nommée directrice générale déléguée de la SNCF pour « assurer le pilotage stratégique et la cohérence économique » de l'entreprise ferroviaire. En mars 2016, elle devient directrice générale de SNCF-Voyageurs, la branche de la SNCF spécialisée dans le transport ferroviaire de voyageurs longue distance et à grande vitesse.

S'agissant de la compagnie franco-néerlandaise, le groupe constitué d'Air France, KLM Royal Dutch Airlines, et Transavia, elle forme le groupe Air France-KLM depuis 2004. L'alliance de ces trois transporteurs a permis de donner naissance à un géant en termes de trafic intercontinental au départ de l'Europe. Depuis la fondation d'Air France en 1933, la compagnie selon son site internet, structurée autour de trois activités principales, notamment le transport de passagers, le fret et l'entretien aéronautique, propose à ses passagers de vivre une expérience unique à bord de ses avions qui desservent un vaste réseau dans le monde entier.

## « L'AFRIQUE EST UNE SOURCE DE SOLUTION DU MONDE » CLAVER GATETE, SECRÉTAIRE

Depuis le 1er novembre, le Rwandais Claver Gatete est le nouveau Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), succédant à la Camerounaise Vera Songwe. Dans cet entretien, le patron de l'instance onusienne évoque ses priorités et livre son analyse du tournant décisif où se trouve le continent tant en termes de développement, de diplomatie économique et de géostratégie.

Economiste chevronné formé aux écoles britannique et cana-

dienne, Claver Gatete occupe désormais le fauteuil du chef à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique basée à Addis Abeba, en Ethiopie. Sa trentaine d'années d'expérience se sont construites à partir de l'étranger, avant qu'il ne signe son retour au Rwanda vers la fin des années 1990 où il rejoint le Programme des Nations Unies pour le développement en tant qu'économiste national. Au début des années 2000, il dirige les affaires économiques et sociales au ca-



**Alors que vous dirigez désormais la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, quelles sont vos priorités à la tête de cette institution ?**

Je suis très honoré de diriger la Commission économique pour l'Afrique (CEA). J'ai pris mes fonctions le 1er novembre 2023. Bien que j'aie quelques priorités en tête, je suis actuellement en train d'écouter et d'apprendre de la brillante équipe de la CEA. Je pense qu'il est essentiel de prendre ce temps avant de procéder à des changements majeurs. Néanmoins, une priorité que j'aimerais souligner à ce stade est mon engagement à promouvoir une collaboration forte et continue avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, Afreximbank et d'autres institutions continentales. En collaborant étroitement et en complétant les efforts des uns et des autres, nous pouvons créer un écosystème sur le continent qui permette à l'Afrique de réaliser les ODD et l'Agenda 2063.

**Le développement industriel durable**

**de l'Afrique relève de l'urgence comme amplement évoqué lors de la Conférence économique africaine organisée récemment au siège de la CEA à Addis Abeba. Dans le contexte climatique que connaît le monde, plusieurs jeunes entrepreneurs sur le continent développent des idées industrielles ingénieuses, mais n'obtiennent pas toujours le soutien nécessaire à leur réussite. Les PME étant un maillon essentiel dans l'atteinte des ODD et de l'Agenda 2063, quels sont - à votre avis - les leviers à activer en priorité afin d'accélérer la machine industrielle du continent ?**

Pour favoriser une industrialisation durable en Afrique, il est crucial de créer un environnement propice. Les PME sont en effet essentielles car elles servent de centres d'innovation et d'entrepreneuriat. En outre, les PME jouent un rôle crucial dans la création d'emplois et réinvestissent généralement leurs bénéfices dans l'économie locale. Pour exploiter le potentiel des PME en tant que moteurs de la transformation

structurelle de l'Afrique, les pays ont besoin de solutions adaptées. Néanmoins, certains défis sont communs à l'ensemble du continent.

Tout d'abord, les PME ont besoin d'un meilleur accès au financement. Par exemple, les gouvernements peuvent travailler avec les institutions financières pour créer des programmes de financement dédiés aux PME. Deuxièmement, les PME doivent avoir accès aux infrastructures essentielles, telles que des réseaux de transport de haute qualité ainsi qu'une électricité et une connectivité internet fiables. Les gouvernements peuvent jouer un rôle clé dans la mobilisation des investissements, notamment par le biais de partenariats public-privé. Troisièmement, les PME, en particulier celles qui opèrent dans le secteur industriel, doivent avoir accès à une main-d'œuvre qualifiée. Pour répondre à ce besoin, les gouvernements doivent donner la priorité aux investissements dans le développement du capital humain, ce qui inclut la promotion d'un système éducatif qui offre une éducation de haute qualité, y compris la formation

# NS POUR SES PROPRES DÉFIS ET POUR CEUX EXÉCUTIF CEA

binet du président rwandais, avant de démarrer une carrière diplomatique qui le mènera au Royaume Uni, en Irlande et en Islande en tant qu'ambassadeur. Un temps gouverneur de la Banque nationale du Rwanda, il rejoint le gouvernement en 2013. D'abord ministre des Finances et de la planification économique à un moment où le Rwanda construit son ascension économique, il prendra ensuite les rênes du ministère des

Infrastructures jusqu'en 2022.

A sa nomination à la tête de la CEA, Claver Gatete officiait à New York en qualité d'ambassadeur et représentant permanent du Rwanda auprès des Nations Unies.

professionnelle. Enfin, la mise en œuvre de politiques industrielles intelligentes, y compris des programmes bien structurés de contenu local et de développement des fournisseurs nationaux, peut contribuer à soutenir la croissance des PME locales et du secteur industriel dans son ensemble.

**On parle de plus en plus de diplomatie économique en Afrique en raison notamment du potentiel régional (ressources naturelles, jeunesse, etc.), mais les pays ne devraient-ils pas justement renforcer cette diplomatie économique afin d'accélérer le commerce intra-africain et élever le niveau du commerce extra-africain comme le vise la Zlecaf ?**

Il ne s'agit pas d'une situation où il faut choisir entre l'un ou l'autre. L'Afrique est une source de solutions à la fois pour ses propres défis et pour ceux du monde. En effet, le renforcement du commerce intra-africain est crucial. La CEA prévoit que la mise en œuvre complète de la Zlecaf augmentera le commerce intra-africain de 36 % d'ici à 2045. Si la volonté politique et l'engagement en faveur de la Zlecaf sont forts, d'autres actions sont nécessaires. La CEA collabore avec les pays africains pour élaborer des stratégies nationales de mise en œuvre de la Zlecaf qui identifient les domaines prioritaires clés pour le développement d'avantages concurrentiels.

Cela dit, il ne faut pas y voir une approbation de l'isolationnisme. Comme l'a souligné le Sommet africain sur le climat, le continent est une centrale de solutions pour sauver les ODD et le climat. L'Afrique possède 60 % des terres arables non cultivées du monde, 40% du potentiel d'irradiation solaire mondial, 71% de la production mondiale de cobalt et 77% de celle de platine. Le cobalt et le platine sont des minéraux essentiels pour la transition énergétique et l'électrification des systèmes de transport. En outre, d'ici 2030, le continent accueillera plus de 40 % de la jeunesse mondiale. Tous



ces facteurs soulignent la nécessité pour l'Afrique de s'engager dans une diplomatie économique stratégique avec le reste du monde, en recherchant des accords mutuellement bénéfiques qui favorisent le développement du continent.

**Un nouvel ordre mondial se met progressivement en place dans un contexte de crise (guerre en Ukraine et ses conséquences sur les chaînes de valeur et d'approvisionnement). L'Afrique, toujours confrontée au problème de la dette, est au cœur de tous les défis. Quelle place le continent pourrait-il occuper dans le nouvel ordre économique mondial, et comment cela peut-il se faire ?**

Les crises récentes ont montré aux décideurs politiques du monde entier l'importance de renforcer la résilience, en s'éloignant de l'accent exclusif mis depuis longtemps sur l'efficacité. Notamment, la résilience a également été le thème central du « Rapport économique sur l'Afrique - 2023 » récemment lancé par la CEA. Ce changement de paradigme peut stimuler à la fois le commerce intra-africain et le commerce de l'Afrique avec le reste du monde. La « délocalisation amicale » fait désormais partie intégrante des

discussions sur la sécurité commerciale. Comme je le disais précédemment, l'Afrique a le potentiel de se positionner comme une puissance en matière de solutions.

Dans ce contexte, le siège de l'Union africaine au G20 offre l'occasion de renforcer l'action du continent. Ce siège peut être utilisé pour défendre et faire avancer les intérêts stratégiques de l'Afrique, y compris l'engagement du continent à réaliser les ODD et l'Agenda 2063. Le G20 est également une plateforme essentielle pour les discussions sur la réforme de l'architecture de la dette mondiale. Avec l'Union africaine à la table, il ouvre la voie à de nouvelles opportunités de progresser dans la mise en place d'un mécanisme efficace de résolution de la dette pour les pays qui sont (ou risquent fortement d'être) en situation de surendettement, dont un grand nombre sont africains.

In La Tribune Afrique

## WAFASSURANCE VIE CAMEROUN

# « SOLUTIONS CORPO », UNE NOUVELLE GAMME D'OFFRE DESTINÉE AUX ENTREPRISES

Le 30 novembre dernier à Douala, Wafa Assurance Vie Cameroun, filiale du groupe éponyme marocain, a lancé sa gamme « solutions Corpo », destinée aux entreprises.



Cette gamme comporte trois produits « indispensables aux entreprises », ce sont l'indemnité de fin de carrière (IFC) qui permet aux entreprises d'étaler leur charges liées à la fin de carrière des salariés conformément aux lois en vigueur ; bénéficier d'avantages fiscaux ; d'une évaluation fine de leurs engagements et de la gestion performante et technico-financière de Wafa Assurance Vie, la prévoyance décès groupe qui protège vos collaborateurs et leurs proches en cas de coup dur

et contre les conséquences financières d'un événement grave qui puisse être un décès, accident ou invalidité et la retraite collective qui sert à la constitution d'un capital substantiel qui sera versé au départ à la retraite du bénéficiaire.

Le Directeur Général, Driss Didi El Houari a, dans sa présentation, révélée que « la Solution corpo est une nouvelle gamme d'offres destinée aux entreprises pour leur permettre de fidéliser leurs employés, leur garantir un avenir radieux, leur permettre de jouer leur rôle sociétal, protéger leur famille et devenir plus productif ».

Grâce à une équipe expérimentée, dynamique et professionnelle, forte de l'expertise et du savoir-faire de sa maison mère, Wafa assurance Vie Cameroun a rejoint le podium du top 5 des compagnies Vie locale avec une offre composée de solutions d'assurance d'épargne et prévoyance adressant plusieurs segments et réseaux de distribution. L'entreprise s'appuie sur « une stratégie orientée client et un modèle de bancassurance réussi, fruit de longues années d'expérience ».

### Performances

Deux ans après avoir bouclé le rachat de Pro Assur Vie SA, Wafa Assurance Vie affiche une nette amélioration de son activité au Cameroun. L'entreprise a clôturé l'exercice 2022 avec un total de primes émises (l'équivalent du chiffre d'affaires) de 6,230 milliards de FCFA, qui selon les données de l'Association des sociétés d'Assurance du Cameroun (Asac), le classe 5e sur les 10 compagnies d'assurance vie agréées.

Au 1er semestre 2023, la filiale Assurance du groupe marocain Attijariwafa bank a réalisé un chiffre d'affaires de 394,1 milliards de Fcfa. On note une hausse de 10,8 %, comparé aux 346,6 milliards consolidé au 30 juin 2022. On peut attribuer cette hausse grâce notamment à l'expérience de Wafa Assurance Vie Cameroun qui bénéficie du réseau de distribution de ProAssur ainsi que ses produits de bancassurance via le réseau des agences de SCB Cameroun. Selon les données de l'Association des sociétés d'Assurance du Cameroun (Asac), le marché de l'assurance vie au Cameroun a été contrôlé en 2022 par Allianz, suivie de Prudential Beneficial Life Insurance (Publi) (2e), Activa (3e), Sunu (4e) et WAVC (5e), qui convoite désormais la 3e place.

Elise Nguélé

## CDEC

# L'ETAT DU CAMEROUN RENFORCE LES POUVOIRS DU DÉPOSITAIRE DE COMPTE

Une série de textes signés le 1er décembre 2023 par le Premier ministre et le ministre des Finances viennent consacrer les modalités de transfert des fonds et valeurs dévolus à cette institution, définissent le rôle des dirigeants, le fonctionnement et son organisation comptable et financière. Un arsenal juridique qui met la pression sur certaines entités qui s'illustrent par une attitude conservatrice. Par ce texte, banquiers, assureurs, notaires, huissiers, compagnies de téléphonie mobile, conservations foncières, etc. ont six mois pour tout transférer à la Caisse des dépôts sous peine d'amendes prohibitives.

À la Caisse des dépôts et consignations (CDEC), le décret du Premier ministre signé le 1er décembre 2023, portant sur les modalités de transfert des fonds et valeurs dévolus à cette institution, et actuellement en dépôt auprès des administrations publiques, des entreprises publiques et privées, des professions judiciaires ou encore des personnes physiques ou morales, était très attendu. Il signe la fin des conjectures rebelles de certaines entités qui se refusent à donner force au corpus légal et réglementaire qui a porté sur les fonds baptismaux cette institution le 20 janvier 2023.

En plus de ce texte, le ministre des Finances a signé, quant à lui, deux autres portant sur les modalités de constitution et de libération du cautionnement du Caissier général de la CDEC; et celui relatif aux règles liées à l'organisation financière et comptable, aux modalités de dépôt et de retrait, de consignation et de déconsignation des fonds et valeurs détenus par la CDEC.

De fait, avec le texte du Premier ministre, la voie est désormais ouverte à la phase active du recouvrement des fonds et des valeurs de la Caisse des dépôts et consignations détenus par des tiers. Car, prévient l'article 2 du texte, toutes les personnes morales ou physiques, concernées, sont tenues de transférer dans les comptes ouverts de la CDEC, dans un délai de six mois, les fonds et/ou valeurs de consignations à compter de la date de signature du présent décret.

Il s'agit en détail des banques, des compagnies d'assurances, du ministère des Marchés Publics et de

l'Agence de régulation des marchés publics; des notaires, des huissiers de justice ; les acteurs des domaines portuaire, forestier, téléphonique, énergétique et de l'habitat. «En cas de non-respect des obligations de transfert des fonds ou des valeurs dévolus à la CDEC, la directeur général procède au recouvrement des sommes dues par les voies de droit », tranche l'article 8.

De même, tout transfert qui intervient au-delà des six mois fixés par la loi, est soumis aux intérêts de retards au bénéfice de la CDEC, au taux de la Facilité de prêt marginal de la Banque centrale. C'est-à-dire au taux appliqué aux banques commerciales lorsqu'elles empruntent de la liquidité auprès de la Banque centrale pour une durée de 24 heures, majoré de deux points.

Toutefois, les établissements de crédit et les établissements de microfinance, souvent exposés en termes d'engagements financiers, peuvent établir un échéancier de transfert des fonds et des valeurs suivant des « modalités particulières » établies d'accord partie. Seulement, le recours à ces modalités particulières que peuvent invoquer banques et microfinances, est soumis à la seule appréciation du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. Aussi, lors des missions de contrôle ou de vérification, le secret professionnel n'est pas opposable aux agents de la CDEC.

La signature de ce décret intervient après que les porteurs de contrainte de cette institution ont prêté serment devant le président du Tribunal de Grande instance du Mfoundi,



Camille Faustin Alima. Lors de cette cérémonie de prestation de serment de ces agents de recouvrement de la CDEC qui ont le privilège du Trésor, le magistrat s'est appesanti sur le contexte local marqué par de nombreuses résistances, de la part de débiteurs qui usent parfois de leur influence dans les cercles du pouvoir pour s'esquiver de leurs obligations. Tout en leur rappelant les nécessités de probité, de compétence, de loyauté et de rigueur inhérentes à leur nouvelle tâche de coercition, Camille Faustin Alima leur a recommandé de rester légalistes, d'éviter de tomber sous le coup de l'accusation d'abus de pouvoir.

Paul Nkala

**AFRILAND FIRST BANK**

**OBTENTION DE TROIS CERTIFICATIONS ISO 9001-2015, GAGE DE MEILLEUR QUALITE DE SERVICES AU CAMEROUN**

*Afriland First Bank, a reçu hier mardi 12 décembre 2023 trois certifications ISO 9001-2015 pour ses trois principales agences dont deux à Yaoundé et une à Douala dans la capitale économique, notamment les agences de Bonanjo, Hippodrome et à l'Agence centrale. La cérémonie de remise s'est tenue à Yaoundé en présence de Patricia Nzondjou, Directeur Sous-Régional Afrique Centrale de la Société Générale de surveillance (SGS) filiale Cameroun et de Youssoufa Bouba, Directeur Général Adjoint d'Afriland First Bank.*

**R**éduction des coûts grâce à des systèmes et processus mieux conçus, augmentation de la satisfaction clients grâce à une amélioration de la sécurité, de la qualité et des processus, accès à de nouveaux marchés en garantissant la compatibilité des produits et services. Telles sont les opportunités qu'offrent la certification ISO 9001-2015 que dispose désormais Afriland First Bank. Ce précieux sésame de management a été obtenu après un audit effectué au mois de septembre 2023 par la SGS que la structure bancaire a été jugée apte à franchir cette nouvelle étape. Selon Édouard Amatala, Responsable promotion certification ISO, à la Société Générale de Surveillance (SGS) « La certification intervient comme une reconnaissance. Nous sommes dans un environnement économique assez concurrentiel. On encourage fortement les entreprises qui se sont dotées d'un système de culture qualité à pouvoir sauter le pas. Aller vers la certification pour faire la promotion de leur service... »

Tout ne s'arrête pas là car après ces certifications, il est prévu des audits annuels de la Société générale de surveillance (SGS) au sein de ces agences certifiées pour la période allant du 30 novembre 2023 au 29 novembre 2026. L'objectif étant l'amélioration de la qualité de service des clients et partenaires au sein de l'institution de crédit. Pour Youssoufa Bouba, Directeur Général Adjoint d'Afriland First Bank, « Notre fierté est d'autant plus grande que cette certification a été obtenue dès le premier audit et en l'absence de non-conformité majeure. Nous ne nous contentons pas des sentiers battus car rien n'est plus fatal à l'ambition que le sentiment du devoir accompli. Le présent certificat n'est pas une fin en soi. Il nous engage dans le processus d'amélioration continue. Nous sommes désormais dépositaires d'une obligation irréversible : celle

du respect scrupuleux et de la veille permanente sur les bonnes pratiques en matière d'amélioration de l'expérience client... » La certification ISO 9001-2015 qu'a reçu Afriland First Bank fait suite à deux années de dur labeur dans la collaboration entre la SGS et la banque panafricaine. Les succursales de Bonanjo et Hippodrome, pôle phare du développement commercial de la banque, ont naturellement été retenues comme sites pilotes pour l'implémentation de ce système de management de la qualité (SMQ) au sein de la banque. « Cette certification témoigne si besoin était la volonté de la direction générale d'Afriland First Bank de s'inscrire de manière pérenne et continue dans les normes de qualité. Ceci dans le but unique de la satisfaction du client. Elle va permettre par le billet de cette amélioration de son système de management de la qualité de se démarquer encore plus de ses concurrents et de gagner des parts de marché », précise Patricia Nzondjou, Directrice générale de la filiale SGS Cameroun.

Afriland First Bank Cameroun précise que ces certificats octroyés par la directrice générale de SGS sont une gratification qui récompense un travail d'abnégation et d'innovation permanente dont les racines sont ancrées dans l'ADN de la banque camerounaise Afriland First Bank. « C'est aussi une reconnaissance de notre attitude professionnelle à pouvoir implémenter les exigences de la norme ISO 9001-2015 dans nos activités » souligne le DGA d'Afriland First Bank. « Le domaine d'application de cette certification ouvre notre cœur de métier en, notamment, la conception, le développement, la vente des services bancaires », a indiqué le responsable de la banque avant de poursuivre avec « le succès de ce dispositif a été porté par une forte implication



de la Direction Générale, qui a su se montrer disponible et collaborative envers l'équipe projet. Les pilotes et copilotes, ainsi que l'ensemble de l'équipe projet ont pu relever avec brio le challenge de la gestion du changement (...) Cela dit, notre engagement et notre capacité à respecter les exigences normatives et réglementaires seront désormais régulièrement soumis à l'expertise de nos parties intéressées pertinentes au premier rang desquelles s'inscrivent le régulateur, les clients et désormais nos auditeurs qualité, qui effectueront des audits de suivi annuel» a conclu Youssoufa Bouba.

**André Noir**

**FEDHEN CAPITAL**

**SOCIÉTÉ DE BOURSE CHOISIE PAR LE CAMEROUN POUR INCITER LES ENTREPRISES À ENTRER À LA BVMAC**

*La société de bourse agréée en mars dernier par le régulateur du marché financier régional vient de se voir confier la responsabilité d'accompagner le gouvernement camerounais dans la promotion du marché boursier auprès des entreprises locales*



**E**ugène Cissé Kouoh n'aura certainement pas le temps de célébrer son agrément de dirigeant délivré le 5 décembre dernier par la Cosumaf, le régulateur du marché financier de la CEMAC. Le Camerounais à la tête de Fedhen Capital depuis le 5 octobre dernier, déploiera ses équipes au sein d'entreprises publiques et privées implantées au Cameroun en vue de produire un rapport pratique qui déclinera le processus à suivre pour attirer ces dernières à la Bourse régionale. En effet, en vue de promouvoir le financement des entreprises de droit camerounais par le marché financier régional, l'Etat du Cameroun vient de s'attacher les services de FedhEn Capital, société de Bourse agréée par la COSUMAF sous le numéro COSUMAF-SDB-01-2023, pour la réalisation d'une étude relative à la promotion du financement des entreprises publiques et privées, à travers l'émission de titres de créances ou de capital.

L'étude vise également à réduire le volume des subventions accordées aux entreprises publiques par l'Etat. Selon le Tome Vert 2022, document annexé à la Loi de Finances 2022, le poids des subventions d'exploitation accordées par l'Etat aux entreprises publiques s'est élevé à 90, 877 milliards FCFA au titre de l'exercice 2021, soit une augmentation de près de 128,44% par rapport à l'exercice 2020. Cette situation souligne l'incapacité des entreprises publiques à se financer d'elles-mêmes, constituant ainsi un risque budgétaire pour l'Etat. Par ailleurs, l'enveloppe

globale des subventions en investissement s'est élevée à 276,1 milliards FCFA.

Précisons que l'Etat du Cameroun est un acteur de référence du marché financier régional qu'il anime par l'émission d'emprunts obligataires. Toutefois, au regard du potentiel que l'on peut observer, la part des entreprises sur ce marché reste nettement négligeable et ne reflète pas de ce fait le poids économique du Cameroun. Sur un encours de dettes cotées de plus de 1 300 milliards de FCFA au 08 décembre 2023, la part des entreprises ne représente que 0,36%. Le compartiment Actions quant à lui n'enregistre que 6 sociétés cotées. Cette étude se propose d'identifier de nouvelles stratégies et modalités qui permettront de donner un élan nouveau aux opérations boursières et attirer un plus grand nombre d'entreprises.

Pour rappel, FedhEn Capital, fondée à l'origine par des banquiers chevronnés, totalisant plus de 50 ans d'expérience bancaire et financière, est une Société de Bourse qui souhaite mettre la Finance au cœur du développement de l'Afrique. FedhEn Capital exprime l'ambition de ses fondateurs de promouvoir la finance en Afrique, de façon différente, avec une perspective d'impacter la vie et les milieux de vie des Africains. La philosophie Ubuntu est celle qui guide son action.

**André Noir**

# OLAM AGRI RECOGNISED AS THE BEST COMPANY IN HEALTH, SAFETY, AND ENVIRONMENTAL (HSE) MANAGEMENT BY CORPORATE AWARDS

Olam Agri is proud to announce that it has been recognised as the best HSE company of the year 2023 in Cameroon by the Corporate Awards, a Pan-African human resource management program. The award ceremony was held on December 1, 2023, in Douala. This recognition reflects Olam Agri's exceptional performance in health, safety, and environmental management.



The Corporate Awards is a prestigious platform that celebrates companies that promote change, innovation, role models, and excellence in their respective fields. Olam Agri was selected as the winner of the HSE category after a rigorous internal research and audit procedure conducted by the Corporate Awards team.

The HSE award honours companies that demonstrate excellence in implementing rules and legislations that address ergonomics and other aspects of workplace safety through effective occupational and environmental management practices. Olam Agri has shown its unwavering commitment to ensuring the health and well-being of its employees, contractors, customers, and communities, as well as protecting the natural resources and biodiversity of its operations.

Mr. Rishiraj Singh Shekhawat, the Vice President and Business Head for Olam Agri's Rice business in Cameroon, expressed his gratitude and pride as he received the award. He said, «This award is a testament to the hard work and dedication of our team, who have been implementing best practices in HSE across our value chain. We are honoured to be recognized by the Corporate Awards, a reputable and respected platform in Africa. We will continue to uphold our high

standards of HSE and strive to make a positive impact on the people and the planet.»

The Country HSE Manager, Mr. Bisong John, for Olam Agri also said, «Olam Agri is committed to creating a safe, healthy, and inclusive environment where people can work and thrive. Our focus is to build a stronger safety culture not only for our employees but also for everyone in our supply chain. These awards are more than mere milestones; they serve as invaluable benchmarks, guiding us to measure our success and pinpoint areas for further enhancement. As we continue to strive for a safer and more sustainable environment, we hope others will join us.»

Recognising companies that prioritize the well-being of their employees and the environment they operate in is crucial for the sustainability of our planet. Imagine a company that excels in its industry while also prioritising the health, safety, and environment of its employees. Let us all continue to strive for a safer planet.

## About Olam Agri

Olam Agri is a market leading, differentiated food, feed and fibre agri-business with a global origination footprint, processing capabilities and deep understanding of market needs built over 33 years.

With a strong presence in high-growth emerging markets and products across grains & oilseeds, integrated feed & protein, rice, edible oils, specialty grains & seeds, cotton, wood products, rubber and commodity financial services, Olam Agri is at the heart of global food and agri-trade flows with 38.3 million MT in volume traded in 2022. Focused on transforming food, feed, and fibre for a more sustainable future, it aims at creating value for customers, enable farming communities to prosper sustainably and strive for a food-secure future. Olam Agri is a fully owned subsidiary of Olam Group. For more information and to subscribe to our news alerts, please visit <https://www.olamagri.com/>.

## About Olam Group

Olam Group is a leading food and agri-business supplying food, ingredients, feed, and fibre to 20,200 customers worldwide. Our value chain spans over 60 countries and includes farming, processing, and distribution operations, as well as a global network of farmers. Through our purpose to 'Re-imagine Global Agriculture and Food Systems', Olam Group aims to address the many challenges involved in meeting the needs of a growing global population, while achieving positive impact for farming communities, our planet and all our stakeholders. Headquartered and listed in Singapore, Olam Group currently ranks among the top 30 largest primary listed companies in terms of market capitalization on SGX-ST.

Since June 2020, Olam Group has been included in the FTSE4Good Index Series, a global sustainable investment index series developed by FTSE Russell, following a rigorous assessment of Olam's supply chain activities, impact on the environment and governance transparency. The FTSE4Good Index Series identifies companies that demonstrate strong Environmental, Social and Governance (ESG) practices and is used by a variety of market participants to create and assess responsible investment funds. More information on Olam can be found at [www.olamgroup.com](http://www.olamgroup.com).

## ÉLECTRICITÉ

# GLOBELEQ RELANCE SES CENTRALES, APRÈS UNE PROMESSE DE PAIEMENT DE 30 MILLIARDS DE FCFA

Depuis le 20 décembre 2023, les centrales à gaz de Kribi (KPDC, 216 MW) et à fuel lourd de Dibamba (DPDC, 88 MW) sont de nouveau disponibles. La société britannique Globeleq, qui contrôle ces ouvrages de production (56% contre 44% pour l'État du Cameroun), a décidé de les remettre «exceptionnellement» en service, apprend-on d'un communiqué publié par le producteur indépendant d'électricité le même jour. Ce qui devrait réduire la fréquence et la durée des coupures d'électricité que connaissent actuellement six des 10 régions du Cameroun, dont les villes de Yaoundé et Douala.



Pour comprendre cet engagement, il faut savoir qu'Eneo, contrôlé par le fonds d'investissement britannique Actis (51% contre 44% pour l'État du Cameroun), justifie son insolvabilité vis-à-vis de Globeleq par le volume de ses créances dues par le secteur public (État et autres entités publiques). Il est donc question pour l'État de mobiliser sur le marché des capitaux de l'argent, afin de régler une partie de la dette publique due à Eneo, pour que la filiale d'Actis puisse à son tour éponger une partie des impayés accumulés auprès de Globeleq.

## Incertitude

Cette opération de monétisation est l'une des «solutions d'urgence de nature à réduire de façon significative les arriérés de paiement accumulés par Eneo» mise sur la table en novembre dernier pour convaincre Globeleq à remettre en service ses centrales thermiques.

Du fait des arriérés accumulés par la filiale d'Actis, le producteur indépendant d'électricité avait déjà mis ses centrales à l'arrêt pendant la première semaine de novembre 2023. Et pour justifier la deuxième mise à l'arrêt, intervenue le 1er décembre, le directeur général de Globeleq Cameroun, Frédéric Mvondo (photo), évoquait, dans un courrier consulté par Investir au Cameroun, le fait qu'«aucun élément concret sur le montant et le calendrier

de l'opération de monétisation n'est arrêté», et conditionnait la remise en service des ouvrages par la finalisation de cette opération.

Une perspective jusqu'ici bloquée, notamment par le bras de fer entre l'État et le distributeur exclusif de l'électricité sur la prise en charge des frais de cette levée de fonds. «Eneo ne veut rien prendre en charge. L'État va tout assumer», peste un responsable du Minfi. «Le non-paiement des sommes annoncées aux dates dues contraindrait Globeleq à appliquer de nouvelles mesures de sauvegarde en protection des équipements de production», menace pour sa part Frédéric Mvondo dans son communiqué. À lire entre les lignes, Globeleq attend d'autres paiements après l'opération de monétisation qui devrait permettre de lui verser environ 30 milliards de FCFA d'ici le 27 décembre. Serait-ce toujours par le biais du même mécanisme? Rien n'est moins sûr.

Il faut dire que l'État continue de contester les créances revendiquées par Eneo. À fin septembre 2023, le distributeur exclusif de l'électricité au Cameroun chiffrait la dette publique à 234,5 milliards de FCFA, répartie en trois grandes catégories de débiteurs : l'État central (131,7 milliards de FCFA), les entreprises publiques (55 milliards de FCFA) et les autres entités publiques (47,8 milliards de FCFA). «L'État [central] ne doit rien à Eneo. Certaines entités publiques doivent environ 70 milliards de FCFA à Eneo. L'État compte se subroger à ces entités pour payer d'ici le 27 décembre environ 30 milliards de FCFA», soutient un haut responsable du Minfi, dont les collaborateurs participent aux commissions mises en place pour évaluer la dette du secteur public vis-à-vis d'Eneo.

**André Noir**

**P**our justifier sa décision, Globeleq évoque «les engagements pris [par le gouvernement] afin de réduire la dette due par Eneo dès le 27 décembre 2023». Évaluée à 107,7 milliards de FCFA à fin novembre 2023, cette dette est projetée à 115 milliards de FCFA à fin décembre. Au ministère des Finances (Minfi), nos sources indiquent que le gouvernement s'est engagé à payer environ 30 milliards de FCFA d'ici le 27 décembre.

## CONTRE-PERFORMANCE

# LE BUDGET 2024 D'ENEO EN BAISSÉ DE PLUS DE 12 MILLIARDS DE FCFA

Eneo prévoit un budget d'investissement de 52,5 milliards de F (-19%) en 2024 Cette enveloppe estimative est en diminution de 12,4 milliards de francs CFA (19,10%) par rapport aux 65 milliards de budget d'investissement de l'année 2023.



La diminution du budget de l'entreprise est liée à sa situation financière actuelle. Au 31 décembre 2022, cumulait une dette de plus de 700 milliards de Fcfa dont près de 336 milliards de Fcfa (48%) dus aux fournisseurs parmi lesquels

des entreprises publiques. 52,58 milliards de francs CFA, c'est donc le montant du budget prévisionnel d'investissement d'Eneo Cameroon pour l'exercice 2024. L'enveloppe a été révélée et approuvée à l'issue du Conseil d'administration de l'entreprise, qui s'est tenu le 7 décembre 2023.

La filiale du fonds d'investissement britannique Actis qui détient 51% des parts de l'entreprise a certes retrouvé les bénéfices en 2022 (un résultat net positif de plus de 10 milliards de Fcfa contre une perte de 35,52 milliards en 2021), mais sa trésorerie s'est davantage détériorée, selon son rapport annuel 2022.

En effet, le distributeur exclusif de l'électricité au Cameroun a pâti de l'augmentation des impayés de l'Etat et de certains de ses démembrements (près de 186 milliards de Fcfa à avril 2023), et de la contrainte supplémentaire de remboursement de l'emprunt de 100 milliards de Fcfa obtenus auprès de banques locales pour le financement des investissements évalués à 73,9 milliards en 2022.

Pour le prochain exercice, l'on ne sait pas encore la nature des projets qui seront réalisés. Mais selon des sources citées par Eco Matin, ils devraient tourner autour de : la mise à jour de près de 350 000 compteurs prépayés à travers le pays dès janvier 2024 ; le financement des charges liées aux

segments transport, distribution et administration ; la normalisation des installations défectueuses. Les objectifs du nouveau budget

Le budget d'investissement prévisionnel adopté le 7 décembre 2023 devrait aussi servir au financement des mesures visant l'amélioration de l'accueil dans les agences physiques et autres points de contact, le branchement de nouveaux clients dans les délais, une meilleure facturation et un meilleur recouvrement. Avec une enveloppe en diminution comparativement à l'année 2023, le Conseil d'administration de l'entreprise croit avoir fait le choix d'une «option prudente d'un budget réaliste, qui pourra être ajusté le cas échéant au cours de l'année, en fonction des évolutions du secteur».

L'une de ces évolutions sera sans doute le règlement des dettes du secteur, l'un des sujets majeurs abordés au cours de ce Conseil d'administration. En effet, l'organe dirigeant de l'énergéticien note «que la dégradation persistante de la trésorerie de l'entreprise ralentit l'atteinte de ses performances opérationnelles. Les administrateurs ont été assurés du plein et entier soutien du gouvernement pour trouver des solutions rapides pour les paiements urgents du secteur».

Cédric Boyomo

## CEMAC

# LA BEAC MISE SUR UNE NOUVELLE ALTERNATIVE POUR CONTRER L'INFLATION

Face au besoin de résorber au mieux l'excès de liquidité bancaire sur le très court terme afin de réduire la composante de l'inflation qui viendrait de la monnaie, le Comité de Politique Monétaire autorise la banque centrale de la Cemac à émettre des Bons sur des maturités comprises entre 14 et 28 jours. Une décision adossée sur une volonté de stabilité face aux incertitudes mondiales.

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (Beac) maintient le cap de la stabilité monétaire avec le maintien de ses deux principaux instruments inchangés, à savoir le taux d'intérêt des appels d'offres qui reste à 5% et le taux de facilité de prêt marginal, qui est pour sa part reconduit à 6,75%. Une proposition de statu quo approuvée par le Comité de Politique Monétaire (CPM) de l'institution financière sous-régionale, réunit en sa quatrième session ordinaire de l'année le 12 décembre 2023.

Cependant, ce qui distingue cette réunion présidée par le Gouverneur de la banque Abbas Mahamat Tolli, est l'annonce d'une approche novatrice face à l'excès de liquidité persistant dans la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Cemac) qui regroupe le Cameroun, le Tchad, la République centrafricaine, le Gabon, le Congo et la Guinée Equatoriale. Ainsi, l'institution financière est désormais autorisée à émettre des Bons sur des maturités comprises entre 14 et 28 jours.

Cette mesure, approuvée après une analyse approfondie de la stratégie actuelle de gestion de la liquidité dans la Cemac, vise à accélérer la résorption de l'excès de liquidité bancaire sur le très court terme et mieux monitorer son évolution. Cette stratégie implique une collaboration étroite avec les banques de la région. Les établissements financiers seront invités à soumettre des offres de taux en fonction des montants de liquidité que la Beac prévoit de retirer

du système. Cette démarche transparente vise à retrancher efficacement la liquidité excédentaire sans compromettre la stabilité du marché.

« Nous allons demander à la communauté des banques qui ont de l'argent à mettre à la banque centrale de nous proposer des taux, suivant les montants de liquidité que nous voulons retirer du système. Chaque banque va faire son enchère, et au final nous allons obtenir un taux et retrancher la liquidité excédentaire qui existe au niveau de ces banques. C'est un instrument qui n'a pas encore été utilisé et puisqu'il se fera avec la banque centrale, c'est une contrepartie sûre ; il ne comporte donc aucun risque », a expliqué le Gouverneur de la Banque.

### Réduire l'inflation

Abbas Mahamat Tolli a souligné que cette décision résulte d'une gestion proactive des incertitudes économiques mondiales et des risques spécifiques à la Cemac. « Nous essayons de gérer au mieux la liquidité pour réduire la composante inflationniste qui viendrait de la monnaie, et l'émission de Bons à court terme offre une solution agile à ce défi », a expliqué le dirigeant tchadien. Si la décision de maintenir inchangés les taux directeurs est destinée à combattre l'inflation au moyen du durcissement de l'accès au crédit bancaire, reste qu'elle n'a pour l'instant pas arrêté les tensions inflationnistes persistantes à 5,6% en moyenne annuelle en 2023, ni



la croissance du financement de l'économie. Les banques, même sevrées de liquidités auprès de ses guichets de financements, poursuivent sereinement leurs activités d'allocation des ressources auprès des agents économiques. La Beac mise donc sur l'émission des Bons sur des maturités comprises entre 14 et 28 jours pour inverser la tendance.

Placide Onguéné

## CAMEROUN, GABON, CÔTE D'IVOIRE

# QUE VALENT CES FILIALES D'ALIOS FINANCE QUI S'APPRÊTE À ÊTRE CÉDER?

9 ans après avoir acquis les parts majoritaires (59,3%) d'Alios Finances Group détenues par AfricInvest, FMO, FinnFund, Bank of Africa/BMCE et Gras Savoye, Tunisie Leasing & Factoring (TLF) amorce son désengagement. La compagnie tunisienne a conclu un accord avec Crédit d'Afrique Groupe, holding contrôlée par l'homme d'affaires ivoirien Serge Bilé, pour lui céder ses filiales en Côte d'Ivoire (52,02%), au Cameroun (70,59%) et au Gabon (72,89%). Cet accord permet à TLF de réduire sa voilure dans ses principaux marchés subsahariens. Les raisons de ce retrait n'ont pas été dévoilées. En scrutant de près les données de TLF, ce désengagement pourrait viser à alléger le portefeuille du crédit-bailleur, Alios étant devenu un véritable boulet pour le groupe tunisien. Le poids des 3 filiales en cession.



Le 13 décembre 2023, Tunisie Leasing & Factoring (TLF) a mis un terme à tout suspens liée à la vente de 3 de ses filiales africaines. Dans un communiqué, la société listée à la bourse de Tunis, annonce avoir signé un accord de cession avec Crédit d'Afrique Groupe. La holding de l'homme d'affaires Ivoirien héritera ainsi de SAFCO (52,02%), SOCCA (72,89%) et SOGACA (72,89%) qui opèrent respectivement en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Gabon sous le nom commercial d'Alios Finance. Cet accord marque le retrait du tunisien de ces 3 pays, lui qui, en 2014 avait acquis les parts majoritaires (59,3%) d'Alios Finances Group détenues par AfricInvest, FMO, FinnFund, Bank of Africa/BMCE et Gras Savoye.

Le coût de la transaction n'a pas été dévoilé et TLF a précisé que sa finalisation était subordonnée à l'obtention des accords préalables des autorités de contrôle dans les différents pays concernés. Le nouveau reprenneur est un fin limier des affaires qui opère dans les services financiers et pour qui le crédit-bail n'est pas étrange. A travers Crédit d'Afrique Groupe, Serge Bilé opère également dans le BTP via sa filiale Société Africaine de Béton Manufacturé (SIBM), spécialisée dans la production d'ouvrages en béton préfabriqué utilisés dans la construction immobilière, les routes, l'électrification et dans tous les domaines du génie civil.

### Afrique subsaharienne : Un marché peu rentable

Si le crédit-bailleur tunisien n'a pas donné les raisons de son choix, une lecture approfondie de ses données permet de constater que l'Afrique subsaharienne est un véritable boulet pour lui. La galaxie de TLF est en effet constituée de 9 entités dont Maghreb Leasing Algérie, Société Tunisie LLD et Alios Finance Group. Cette dernière opère dans 9 pays d'Afrique subsaharienne (Zambie, Tanzanie, Sénégal, Mali, Kenya, Gabon, Côte d'Ivoire, Cameroun et Burkina Faso) et couvre plusieurs métiers à savoir le leasing, la location longue durée, le factoring...

Selon le rapport 2022 de ces entités ont réalisé une production (nouveaux crédits mis en place) en hausse de 15% à 298 millions de dinars tunisiens (DT), soit environ 58 milliards FCFA. Ce volume d'activité représente 13,5% de la performance de sa branche de leasing en Tunisie sur la même période. Mieux encore, à 1 million de DT, le résultat net du groupe Alios Finance ne représente que 4,8% du résultat global de TLF qui est ressorti à 20,7 millions au terme de l'exercice. « Compte tenu de ce qui précède,

la contribution du Groupe Alios Finance à notre groupe est une légère perte de 0,1 millions de DT, contre une contribution également négative de 2,7 millions en 2021 » conclut Tunisie Leasing & Factoring.

### Le Cameroun, principal marché d'Alios

Pour le nouveau reprenneur, la filiale camerounaise est sans aucun doute la plus performante. Malgré la sous-performance d'Alios traduisant une faible pénétration du crédit-bail dans sa zone d'opération, le rapport 2022 de TLF permet quand même de constater que le Cameroun sort du lot. Le pays a représenté à lui tout seul 53% de l'activité d'Alios en Afrique subsaharienne contre 47% pour les autres pays d'Afrique de l'ouest y compris le Gabon. La franchise pilotée par Georges Ndzutue Fotso a en effet réalisé une production de 32 milliards FCFA et un PNB (équivalent du chiffre d'affaires) de 4,663 milliards de FCFA. Côté rentabilité, son bénéfice s'est établi à 1,049 milliard de, en progression de 32% par rapport à l'exercice antérieur, soit une progression moyenne de 5% par an sur les 3 derniers exercices.

Sur un marché du crédit-bail où Afriland First Bank lui oppose une concurrence farouche, Alios Finance Cameroun s'est doté d'un ambitieux plan de développement qui devrait lui permettre de s'affirmer davantage à travers le pays. L'établissement a de ce fait amorcé une série de levées de fonds sur le marché domestique en vue de consolider son leadership dans le secteur et renforcer son positionnement institutionnel.

« Alios Finance Cameroun ambitionne de renforcer la compétitivité de son offre de financement avec une stabilisation de la prise de risque et de la qualité de son portefeuille, pour consolider son leadership sectoriel. Cette stratégie nécessite de mobiliser des leviers de refinancement divers, innovants et adaptés », explique la compagnie dans une note d'information. En guise de perspective, le crédit bailleur s'attend à ce que son chiffre d'affaires et son bénéfice progressent respectivement de 43% et 44% d'ici à 2028.

### Côte d'Ivoire : Alios Finance toujours dans le rouge

La situation d'Alios Finance en Côte d'Ivoire est moins reluisante que celle du Cameroun. L'établissement financier listé à la BRVM est valorisé à 10 milliards de FCFA (XOF)

avec des indicateurs au rouge. Le crédit-bailleur a, en effet, terminé l'année 2022 avec une perte de 235 millions de FCFA. Une contreperformance amorcée depuis 2019 où la société avait enregistré un résultat déficitaire de 67 millions de FCFA. Durement contrarié par la pandémie du Covid 19, le résultat net d'Alios s'est creusé à -1,6 milliard de FCFA avant de connaître une évolution l'année suivante (-603 millions de FCFA).

La tendance baissière s'est également reflétée au niveau du produit net bancaire qui est passé de près de 5 milliards en 2018 à 3,480 milliards de FCFA en 2022, soit une performance négative de 30% en 5 ans. Toutefois, depuis le début de l'année 2023, la situation de la société semble mieux se porter. Son PNB a progressé de 8% au premier semestre, sa perte s'est nettement améliorée (+71%) de même que le coût du risque qui est passée de 131 millions de FCFA au premier semestre 2022 à 24 millions de FCFA un an plus tard, soit une amélioration de 84%.

### SOGACA : La grande inconnue !

La branche gabonaise d'Alios Finance fait figure de grande inconnue. Aucune donnée actualisée sur cet établissement n'est disponible. Dans son rapport annuel de 2021, TLF, sa maison mère, annonçait un arrêt de production de cette dernière ainsi que celle de deux autres pays. « La production au Gabon, en Tanzanie, au Kenya et en Zambie est arrêtée » peut-on lire. Alios Finance Gabon avait pourtant émis en 2014 un emprunt obligataire sur le marché financier de la CEMAC, empochant une somme de 6,35 milliards de FCFA sur 10 milliards recherchés. Dans son document d'information, l'établissement déclarait avoir dégagé près de 2 milliards FCFA de bénéfice en 2012 venant de 1,6 milliards en 2011 et 1,1 milliard l'année d'avant. Depuis lors, la société ne publie plus ses états financiers.

### Faible pénétration du crédit-bail

Partant du postulat que l'Afrique subsaharienne n'est pas rentable pour Tunisie Leasing et Factoring, il n'est pas exclu que celle-ci se désengage totalement des filiales restantes à l'avenir pour se concentrer sur le marché nord-africain qui semble lui sourire. Cela trahirait avant tout une faible pénétration de l'activité de crédit-bail car Alios qui est présent dans ces pays depuis les années 50 n'a jamais réellement réussi à ancrer le crédit-bail dans les mœurs des agents économiques.

Selon le Rapport mondial sur le crédit-bail 2017, l'Afrique ne représente que 0,7% du marché du crédit-bail. Cette portion congrue est portée par 4 pays figurant dans les 50 pays les plus performants du monde en matière de crédit-bail à savoir l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc et le Nigeria. Aucun des pays dans lequel Alios opère n'est présent dans le classement des 10 premiers pays d'Afrique selon leur potentiel en matière de crédit-bail (2016), selon le rapport.

Dans sa forme la plus simple, le crédit-bail est un contrat à moyen terme entre deux parties selon lequel une partie (le bailleur) accorde l'usage d'un actif à une autre partie (le preneur) pour une période déterminée en échange de paiements selon un échéancier (loyers) et une option de sortie (option d'achat) convenus contractuellement au départ de l'opération. Cet outil financier permet surtout aux PME, généralement lésées devant les guichets de banques de se financer rapidement en acquérant d'abord leurs outils de production.

Félix Victor Dévalois

## DOUANE CAMEROUNAISE

# PLUS DE 910 MILLIARDS DE FCFA DE RECETTES COLLECTÉES À FIN NOVEMBRE 2023

*Avec une contribution de plus de 60% sur l'enveloppe globale, le secteur Littoral I reste le principal pourvoyeur de recettes douanières parmi les 12 secteurs.*



**S**elon un récent bulletin d'informations de la douane camerounaise, 919,285 milliards de Fcfa de recettes ont été collectés sur les 11 premiers mois de l'année 2023. Résultat réalisé malgré un contexte marqué « par les fermetures récurrentes des frontières tout au long de l'année », fait remarquer Pierre Francis Bilounga, chef du Secteur des Douanes du Sud I. Le Top 6 des plus grands contributeurs des recettes de la Direction générale des Douanes est occupé par le secteur Littoral I (608,369 milliards de Fcfa), le Sud II (187,677 milliards de Fcfa), le Littoral II (64 milliards de Fcfa), Sud-Ouest (39 milliards),

le Centre (6,701 milliards de Fcfa) puis le Nord (6,076 milliards).

Avec ce montant, la douane se situe à un taux de réalisation de plus 94% des objectifs fixés pour l'exercice 2023. Arrêtés en début d'année budgétaire à 1 004,7 milliards de Fcfa, les objectifs prévisionnels de recettes des Douanes camerounaises ont été ramenés « par le collectif budgétaire de juin 2023 », à 973,7 milliards de Fcfa. Soit une diminution de 31 milliards de Fcfa (-3,2%). Les prévisions ont été réajustées du fait des pertes fiscales liées aux Accords de partenariat économique (APE) ; les perspectives économiques incertaines liées à la guerre russo-ukrainienne ou encore le lancement du commerce guidé dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale (Zlecaf).

C'est dire que la douane doit encore mobiliser environ 55 milliards de Fcfa pour atteindre les objectifs attendus. A cette allure, l'institution que dirige Fongod Edwin Nuvaga devrait au soir du 31 décembre 2023, atteindre les objectifs escomptés voire dépasser « la barre symbolique de 1000 milliards » quand on sait que le mois de décembre se caractérise par un fort trafic au niveau des ports du fait de l'augmentation de la consommation pendant les fêtes de fin d'année.

Il convient de souligner que secteur douane de l'Adamaoua n'a pas donné de détails sur la somme des recettes collectées. De ce fait, n'étant pas (encore) compté parmi les plus gros pourvoyeurs de recettes au Cameroun, ce secteur n'a engrangé que 311 millions de Fcfa au premier trimestre 2023. « Les mesures vigoureuses engagées par nos soins ont permis d'effectuer un redressement significatif de nos performances depuis quelques mois, lesquelles ont atteint 96% des prévisions pour le mois de novembre 2023 », s'est limité à dire Jean Marie Toukam, chef du Secteur des Douanes de l'Adamaoua dans le document.

L'on peut donc subodorer sur la base de ces données (dans l'impossibilité d'avoir les détails sur la somme collectée malgré nos démarches, Ndlr), que l'Adamaoua peut avoir mobilisé environ 1 milliard de recettes douanières à fin novembre. Ce qui porterait à un peu plus de 920 milliards de Fcfa de recettes sur l'ensemble des 12 secteurs douaniers sur cette période.

A en croire Georges Mendouga, chef du Secteur des Douanes du Littoral I qui participe à plus de 60% de l'enveloppe totale des recettes à fin novembre, le résultat a été obtenu grâce à « l'amplification de la facilitation des opérations et l'allègement des procédures ; l'accentuation de la dématérialisation des procédures ; l'amélioration de la prise en charge ; la modernisation des outils et des méthodes de travail ; l'affectation de la mission économique de la douane, etc. »

**Cédric Boyomo**

## EMPRUNT OBLIGATAIRE À TRANCHES MULTIPLES

# ALIOS FINANCE CAMEROUN LÈVE 8 MILLIARDS DE FCFA SUR 10 MILLIARDS SOLLICITÉS

*Selon le document d'information publié par l'émetteur lors du lancement de l'opération d'appel public à l'épargne à taux et tranches multiples, Alios Finances Cameroun (AFC) espérait mobiliser une enveloppe de 10 milliards de F auprès des investisseurs de la Cemac. Face aux réalités du marché, sur lequel la liquidité se fait de plus en plus rare en raison de la politique monétaire d'austérité mise en place par la Beac, AFC n'a obtenu que 8 milliards, avec 808 088 titres émis contre un million de titres initialement annoncés.*

**D**'après les résultats des souscriptions sur le 3e emprunt obligataire par appel public à l'épargne du crédit-bailleur Alios Finance Cameroun (AFC), l'émetteur de la valeur « *AFCM 2023 A TRANCHES MULTIPLES* » a collecté une enveloppe de 8 milliards de Fcfa auprès des investisseurs de la Cemac. Au total, 808 088 titres ont été émis contre 1 000 000 initialement annoncé par l'émetteur. Selon le document d'information publié par AFC lors du lancement de l'opération le 17 juillet 2023, l'émetteur espérait mobiliser 10 milliards de Fcfa. Face aux réalités du marché, sur lequel la liquidité se fait de plus en plus rare en raison de la politique monétaire d'austérité mise en place par la Beac, le crédit-bailleur camerounais n'a qu'obtenu 8 milliards de F.

Malgré les efforts de relèvement des taux servis aux investisseurs, l'on remarque que l'émetteur n'a pas été à l'abri des conditions de marché devenues de plus en plus rigides. Pour cette opération à tranches multiples, Alios Finance Cameroun proposait deux taux d'intérêt en 2 tranches. S'agissant de la "tranche A" dénommée « *AFCM 6,5 % BRUT 2023-2028* », un total de 347 303 obligations a été émises au taux de rémunération de 6,5 % sur 5 ans. La "tranche B" dénommée « *AFCM 6 % BRUT 2023-2026* », quant à elle porte sur 3 ans, et adossée à une rémunération annuelle de 6 % (460 785 obligations émises). Alors que pour son emprunt de 2021, la société de crédit-bail

l'investisseurs à 5,4 % pour une maturité de 4 ans, celle-ci sert cette fois-ci un taux d'intérêt de 6 % pour une maturité moins longue (3 ans).

À en croire l'émetteur, les 8 milliards collectés serviront à financer la « *Stratégie de Développement à l'Horizon 2028* » d'Alios Finance Cameroun. Celle-ci est axée autour du « *renforcement du positionnement institutionnel d'Alios Finance Cameroun ; la consolidation de son leadership sectoriel ; la stabilisation de la qualité...* » Un 2e emprunt à tranches multiples après celui du Cameroun

Sur le marché financier de l'Afrique centrale, Alios Finance devient donc après l'État du Cameroun, le 2e émetteur à lancer un emprunt à taux et tranches multiples cette année 2023. Au terme de l'examen concluant le dossier d'admission de cet emprunt déposé par BGFIBourse, chef de file de l'opération, la valeur « *AFCM 2023 A TRANCHES MULTIPLES* » a été officiellement admise aux mécanismes du Dépositaire Central Unique de la Cemac depuis le 07 décembre dernier. Cette admission intervient en prélude à son arrivée prochaine à la cote de



la Bvmac. Une étape qui viendra achever le long processus d'appel public à l'épargne entamé depuis mi-juillet 2023.

**C.B**

## FINANCEMENT

# LE CAMEROUN ET LA BANQUE MONDIALE DÉBLOQUENT 146 MILLIARDS DE FCFA POUR SOUTENIR 355 000 MÉNAGES LOCAUX DÉMUNIS

Ces ressources sont composées d'un crédit de la Banque mondiale à hauteur de 92,752 milliards de Fcfa pour 217 000 bénéficiaires et de l'apport de l'Etat du Cameroun qui se chiffre à 54 milliards de Fcfa destinés à 138 500 bénéficiaires.

**L**e Cameroun s'engage dans une nouvelle phase de son combat contre la pauvreté chronique avec le lancement officiel du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Économique (PFS-AIE). Doté d'un financement de plus de 146,7 milliards de Fcfa, dont un crédit de la Banque mondiale à hauteur de 92,752 milliards de Fcfa pour 217 000 bénéficiaires et une contribution de l'Etat du Cameroun d'un montant global de 54 milliards de Fcfa destinés à 138 500 bénéficiaires, ce projet ambitieux vise à soutenir plus de 355 000 ménages démunis sur la période 2023-2028.

En effet, selon le ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat) Alamine Ousmane Mey, le PFS-AIE s'inscrit dans la politique de protection sociale et de développement inclusif du gouvernement camerounais. Le lancement officiel de ce projet d'envergure a eu lieu à Yaoundé le 11 décembre dernier, marquant ainsi une étape cruciale dans la quête de prospérité partagée et d'émergence économique. Guillemette Jaffrin, représentante de la Banque mondiale, a souligné que ce projet contribuera de manière significative aux objectifs de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 du pays. Ainsi, la mise en œuvre du projet repose sur cinq programmes distincts, chacun ciblant des aspects spécifiques de l'inclusion économique et sociale.

## Les programmes clés du PFS-AIE

Le premier, c'est le programme de transferts monétaires ordinaires. Il vise à accompagner les ménages pauvres pour accroître leur productivité par le biais de transferts monétaire assortis de mesures d'accompagnement. Ensuite, il y a le programme de transferts monétaires d'urgence. Celui-ci est destiné aux régions



confrontées aux chocs climatiques, à l'insécurité et à l'afflux massif de personnes déplacées. Ce programme offre des transferts monétaires d'urgence pour soutenir les ménages vulnérables. Le troisième programme concerne les transferts monétaires en échange des travaux à haute intensité de main d'œuvre en milieu rural et en milieu urbain. Ensuite, il y a le programme d'inclusion économique des jeunes. Axé sur les jeunes de 18 à 35 ans travaillant dans le secteur informel des zones urbaines, ce programme vise à encourager l'entrepreneuriat de subsistance. Enfin, le programme de concours des plans d'affaires. Ce programme soutient les jeunes entrepreneurs des zones urbaines en offrant des concours de plans d'affaires pour encourager l'innovation et la croissance économique. Deux catégories de jeunes sont concernés par ces appuis : « Il y en a qui évoluent dans le secteur informel. Nous allons leur apporter des appuis et les aider à développer leurs entreprises et à migrer vers le secteur formel. Nous avons également une catégorie de jeunes qui sont déjà engagés dans l'entrepreneuriat, et qui ont besoin

d'un appui pour les aider à développer leurs projets dans l'optique de créer des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et en même temps, à créer des emplois dans le cadre des domaines qui sont définis dans la SND30 », a expliqué le coordonnateur national du projet, Michelin Njoh.

D'après ce dernier, les Filets Sociaux, véritable pierre angulaire de l'assistance sociale au Cameroun, ont déjà démontré leur efficacité au cours de la période 2013-2022. Ils ont amélioré les conditions de vie de milliers de ménages, favorisé la résilience face aux chocs et stimulé l'économie locale par le biais de petites activités génératrices de revenus notamment dans l'agriculture, l'élevage, le petit commerce, la coiffure, la couture, la fabrication de certains produits, l'acquisition du matériel productif. Concrètement, ils ont permis à 385 500 ménages (environ 2 400 000 individus) de bénéficier des transferts monétaires, pour un montant global de 54,5 milliards de Fcfa, à travers 04 programmes

**Elise Nguélé**

## RAPATRIEMENT DES RECETTES D'EXPORTATION: PARLONS-EN !

*Les recettes d'exportation sont des sommes d'argent perçues sur les opérations concernant la sortie des marchandises sur le territoire national, la taxe douanière pour cette opération est imposée sur la valeur FOB (Free On Board).*



C'est-à-dire, les exportations sont évaluées par les services des douanes à leur sortie du territoire national, leur prix n'intègre donc pas les dépenses de transport et d'assurance puisque le prix est évalué au moment du chargement sur un moyen de transport. Selon la BCEAO, le taux de rapatriement effectif des recettes d'exportation de la Côte d'Ivoire se situerait autour 68% au titre du premier trimestre 2019.

Ce taux est passé de 30% en 2017 à 61% au 31 décembre 2018, soit un bon quantitatif remarquable de plus de 100% en seulement une année. Aux dernières nouvelles, ce taux a atteint la barre de 76 %, en fin 2021. A la fin Mars 2023, le taux se situait autour de 73%. Une performance qui reste donc, en dessous du seuil réglementaire de 80%.

En Côte d'Ivoire, les statistiques ont très souvent révélé un taux de rapatriement effectif en deçà

des exigences réglementaires, le défaut de cession des devises étant imputable aussi bien aux opérateurs économiques qu'aux banques. Le rapatriement des recettes a des avantages certains. Il permet une mise à disposition de fonds rapide pour les opérations d'exportation.

Le Rapatriement est un instrument de paiement fluide et rapide permettant au client à l'étranger de donner l'ordre à sa banque de régler son partenaire d'affaires par virement.

La Côte d'Ivoire, depuis 2014, veut atteindre des résultats probants. Dans cette veine, de nouvelles dispositions réglementaires visant à renforcer le dispositif communautaire et national ont été mises en place par le Comité national de suivi du rapatriement des recettes d'exportation, sur une Centrale des incidents de rapatriement des recettes d'exportation, une base de données

logée à la BCEAO dont l'exploitation devrait permettre, à terme, d'imposer des mesures de restrictions aux opérations d'exportation de tout contrevenant.

Les missions de contrôle sur place et sur pièces ont permis d'identifier plusieurs difficultés qui entravent l'atteinte du taux réglementaire en matière de domiciliation des dossiers d'exportation et de rapatriement du produit de leurs recettes. Entre autres, il a été décelé la mauvaise circulation d'information entre les acteurs, à savoir les exportateurs, les banques et les autorités de contrôle. Ce sont là, autant de difficultés majeures, qui ont longtemps remis en cause la fiabilité des statistiques communiqués sur les performances de la Côte d'Ivoire en matière de rapatriement des recettes d'exportation.

Pour corriger cet état de fait, depuis le 1er juillet 2021, la déclaration en ligne obligatoire pour le rapatriement des recettes d'exportation est entrée dans sa phase active. Cette disposition s'applique à tous les établissements bancaires de même qu'aux exportateurs, transitaires et aux commissaires agréés en douanes exerçant sur le territoire national.

De façon concrète et pratique, tous les rapatriements des recettes d'exportation sont, désormais, déclarés via la plateforme du Guichet Unique du Commerce Extérieur (Guce). Selon les textes du rapatriement des recettes d'exportation, les exportateurs ont l'obligation de domicilier leurs dossiers auprès des intermédiaires agréés, d'encaisser et de rapatrier l'intégralité (100%) du produit de leurs ventes extérieures en Côte d'Ivoire, via les banques domiciliataires.

Les établissements bancaires, à leur tour, ont à charge de céder à la BCEAO au moins 80% des devises encaissées. Un mécanisme qui permet à la banque centrale de réguler le système plus efficacement. Depuis 2018, le Comité National de Suivi du Rapatriement de Recettes d'Exportation (CNSRRE) a procédé à la dématérialisation de la procédure de déclaration et du suivi du rapatriement des recettes d'exportation.

Ces réserves sont indispensables à un État car elles permettent au pays d'honorer ses engagements avec l'extérieur, notamment, assurer le règlement des factures d'importation, le service de la dette extérieure et le paiement des dividendes aux non-résidents.

La Côte d'Ivoire entend poursuivre l'amélioration de ses résultats. Le CNSRRE met le cap sur l'atteinte du seuil réglementaire de 80% du taux de rapatriement des recettes d'exportation. Pour cela, il convient de rendre opérationnel la centralisation des incidents de rapatriement des recettes d'exportation. L'objectif de ce projet est de contraindre, par des dispositions légales, les entreprises exportatrices à procéder au rapatriement de l'intégralité des recettes d'exportation. Il s'agira aussi d'établir une « liste rouge » des entreprises en défaut de rapatriement, qui servira de base objective à la mise en œuvre effective des sanctions prévues par les textes.

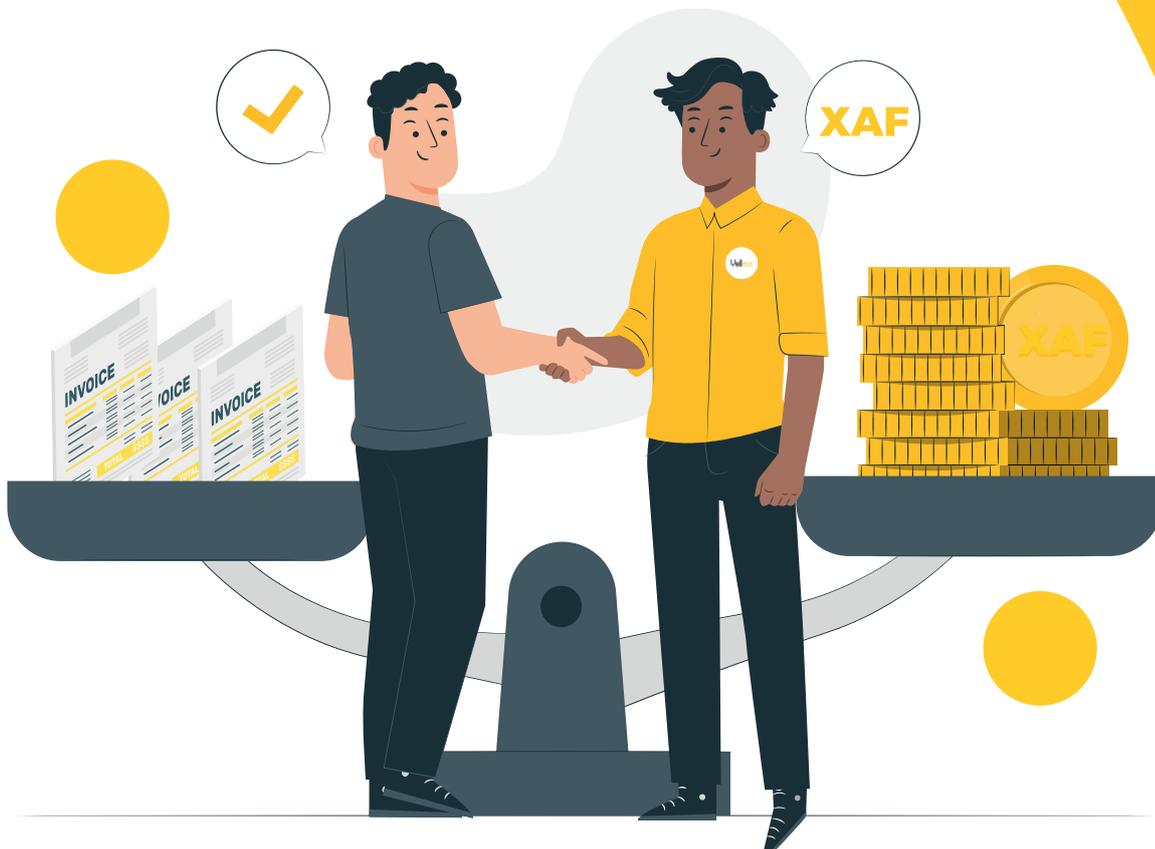
**Par SERGE KOUAMELAN, Directeur Exécutif APBEF-CI**

Yell∞

# BESOIN DE TRÉSORERIE IMMÉDIATE ?



**YELLOW** rachète en 72h\* vos factures clients en attente de règlement, sans engagement.



[www.yellow-factoring.com](http://www.yellow-factoring.com)

[contact@yellow-factoring.com](mailto:contact@yellow-factoring.com)



☎ 233 43 11 88



@YellowFactoring

\*: sous réserve d'éligibilité de votre entreprise, de vos clients et de vos factures.



**Afriland First Bank**

**PROMOTE 2024**

**Afriland First Bank,  
Partenaire Majeur  
de la 9<sup>ème</sup> édition**

